

# Plan Climat Air Energie Territorial

Communauté de Communes du Sisteronais Buëch



## Phase 3 : PLAN D' ACTIONS



Communauté de Communes  
du **Sisteronais-Buëch**

Août 2023

# Sommaire

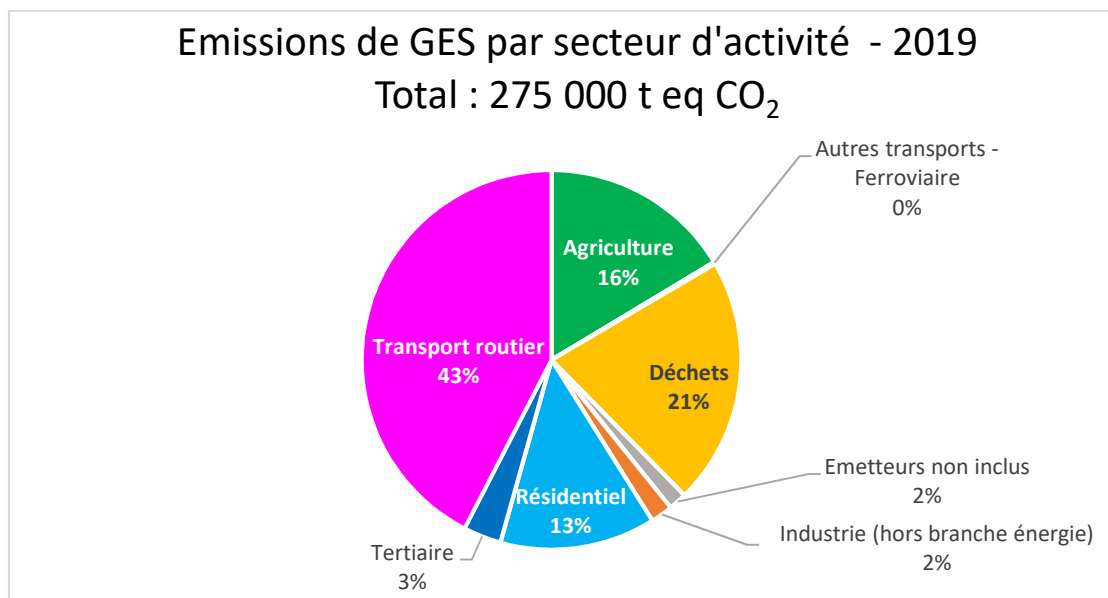
<b>PHASE 3 : PLAN D' ACTIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>1. SYNTHÈSE .....</b>	<b>3</b>
1.1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SUR LA CCSB.....	3
1.2. SYNTHÈSE DES OBJECTIFS .....	4
1.3. LE COUT DE L'INACTION.....	5
<b>2. DEMARCHE .....</b>	<b>6</b>
2.1. DE LA STRATEGIE AU PLAN D' ACTIONS .....	6
2.2. DISPOSITIF DE SUIVI ET D' EVALUATION .....	7
2.3. TEMPORALITE ET STRUCTURATION DU PLAN .....	9
<b>3. FICHES ACTIONS : LE BATI : AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DU BATI ....</b>	<b>14</b>
<b>4. FICHES ACTIONS : ENERGIES RENOUVELABLES : MAITRISER LA PRODUCTION D' ENERGIE RENOUVELABLE LOCALE AVEC LA VOLONTE QUE LA RICHESSE GENEREE RESTE SUR LE TERRITOIRE .....</b>	<b>23</b>
<b>5. FICHES ACTIONS : MOBILITE SE DEPLACER MIEUX EN POLLUANT MOINS .....</b>	<b>28</b>
<b>6. FICHES ACTIONS : ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : GESTION DE L'EAU, PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE.....</b>	<b>40</b>
<b>7. FICHES ACTIONS : CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES .....</b>	<b>59</b>
<b>8. FICHES ACTIONS : ECO-EXEMPLARITE .....</b>	<b>71</b>
<b>9. GLOSSAIRE.....</b>	<b>80</b>

# Phase 3 : Plan d'actions

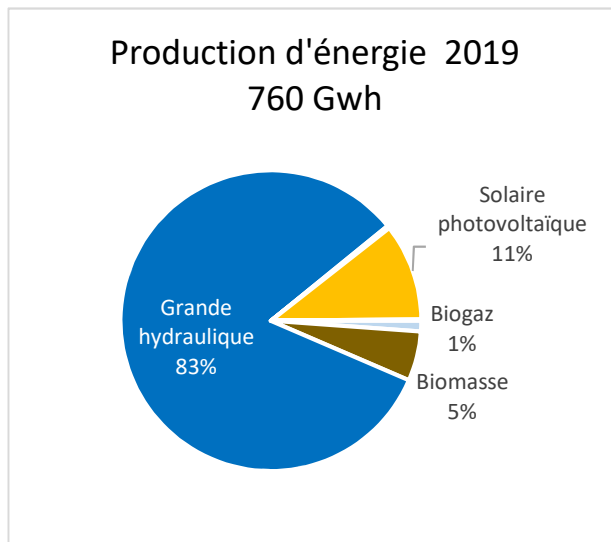
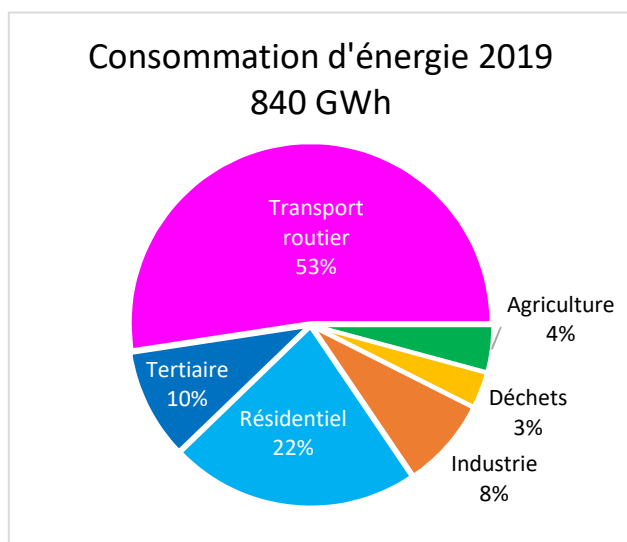
## 1. SYNTHÈSE

### 1.1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SUR LA CCSB

Données d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de consommation / production d'énergie sur le territoire de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch (CCSB).



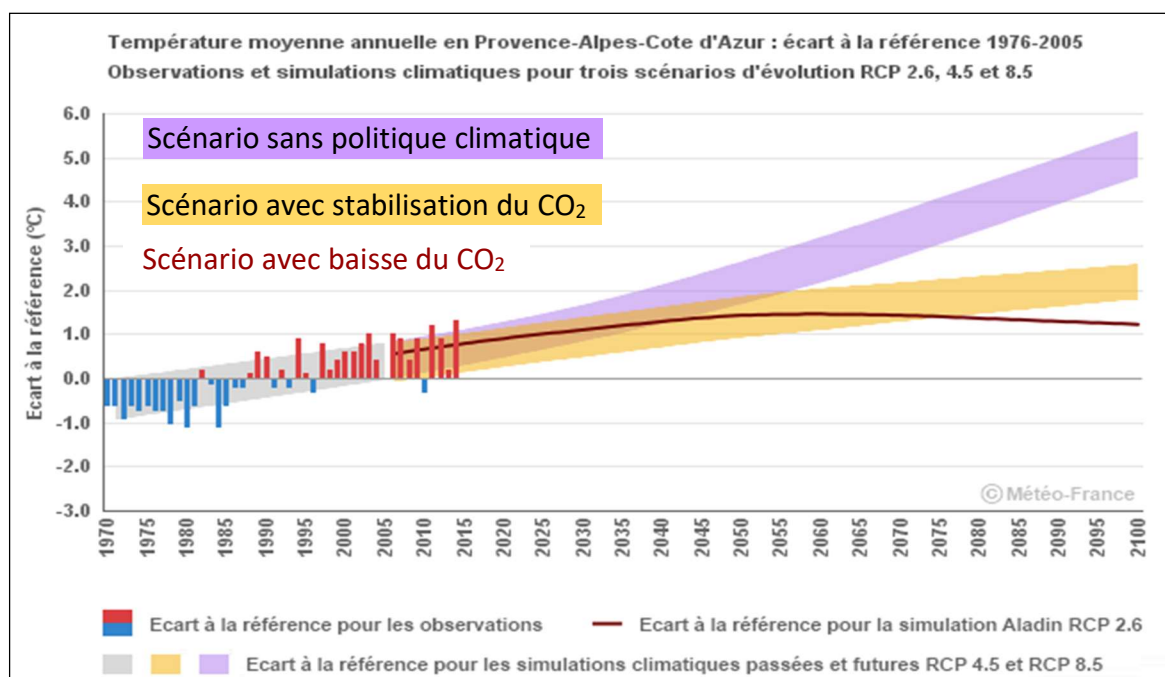
Sud PACA	8,5 t eq CO <sub>2</sub> /hab
CCSB	10,8 t eq CO <sub>2</sub> /hab



PACA	29 MWh/hab
CCSB	33 MWh/hab

## VULNERABILITE DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Impacts du changement climatique par thèmes		
Sur les milieux naturels	Sur les populations	Sur les activités économiques
Ressource en eau Biodiversité	Risques naturels Urbanisme/aménagement Santé/Pollution	Agriculture Tourisme Industrie/Tertiaire



### 1.2. SYNTHÈSE DES OBJECTIFS

Les objectifs du PCAET sont de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sur le territoire et de l'adapter aux changements climatiques en cours.

La majorité des émissions sont directement liées aux consommations d'énergie (hors déchets et agriculture) qui sont beaucoup plus facilement quantifiables que les émissions de gaz à effet de serre.

Le résumé en chiffres de la stratégie est ainsi exprimé ci-dessous en consommation d'énergie et production d'énergie.

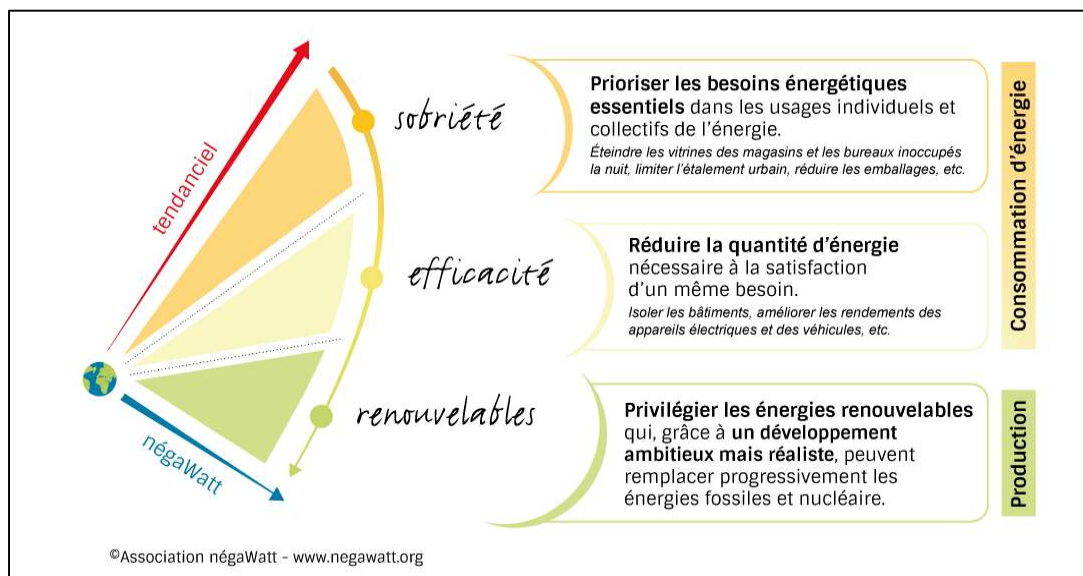
#### Volet atténuation :

Devenir territoire à énergie positive avant 2050.

Production d'énergie renouvelable : 950 GWh (+250 éolien)

Consommations d'énergie (-31%) : 615 GWh

Ces objectifs sont visés en suivant la démarche Négawatt :



### Volet adaptation :

Le volet adaptation du territoire aux changements climatiques est difficilement quantifiable, mais d'une importance majeure. Il permettra également d'augmenter les "puits de carbone" : séquestration du carbone dans le sol des forêts et prairies.

**Le PCAET est une stratégie globale pour le territoire afin de faire du climat et de l'énergie des leviers pour l'économie locale.**

### 1.3. LE COUT DE L'INACTION

**Investir aujourd'hui pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sera moins cher que subir les conséquences des changements climatiques.**

L'évaluation économique du coût de l'inaction en termes de politiques climat air et énergie est difficile à évaluer à l'échelle d'un territoire. Au niveau du climat et de l'énergie, le coût de l'inaction sera majoritairement visible sur l'évolution de la facture énergétique du territoire mais aussi directement lié aux impacts du changement climatique (eau, agriculture, forêt, biodiversité, santé ...). Toutefois, ces impacts sont complexes, à la fois économiques et non économiques, et dépendent du niveau de réchauffement mondial donc in fine du niveau d'action au niveau mondial. Il est tout de même possible de donner quelques éléments de réflexion chiffrés. Ces éléments issus d'estimations au niveau mondial ou national, possèdent intrinsèquement un niveau d'incertitude élevé. En les appliquant à l'échelle de la CCSB (en prenant l'hypothèse que les caractéristiques de la CCSB sont dans la moyenne mondiale), un niveau d'incertitude supplémentaire est ajouté. Il est donc nécessaire de les interpréter avec précaution.

Au niveau de l'inaction climatique, le rapport Stern publié en 2006 et mentionné dans le guide ADEME « PCAET : Comprendre, construire et mettre en œuvre », estime qu'au niveau mondial, le coût de l'action nécessaire est d'1% du PIB mondial. Le coût de l'inaction est quant à lui estimé entre 5% et 14% pour les impacts économiques et jusqu'à 20% si on intègre une estimation monétaire des impacts non économiques. Rapporté au nombre d'habitants de la CCSB (25 500) et en prenant le PIB annuel en Région PACA par habitant (35 273€ en 2021 selon l'INSEE), on obtient les estimations indicatives suivantes :

- **Coût de l'action : 9 millions d'euros** (tout acteurs confondus : Union européenne, Etat, Région, acteurs économiques, acteurs associatifs, et tout type d'actions)
  
- **Coût de l'inaction :**
  - Hypothèse basse à 5% du PIB : **45 millions d'euros** (impacts économiques)
  - Hypothèse à 20% du PIB : **180 millions d'euros** (impacts économiques et non économiques)

Le coût socio-économique de la pollution atmosphérique est estimé quant à lui entre 68 et 97 milliards d'euros par an en France. Son coût non sanitaire est estimé à 4,3 milliards d'euros par an (rapport sénatorial : Pollution de l'air, le coût de l'inaction.2015).

En rapportant ces estimations au nombre d'habitants de la CCSB, **le coût socio-économique de la pollution atmosphérique est compris entre 25,5 et 36,5 millions d'euros par an à l'échelle de la CCSB.**

Depuis, le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) a lui aussi mis l'accent sur le coût économique de l'inaction. Ses conclusions sont sans appel : **plus les politiques tardent, plus la charge sera lourde.**

Autre point à relever concernant le rapport action-inaction : l'impact financier de la sinistralité dans le domaine de l'assurance dont l'accroissement provoquera l'augmentation des primes d'assurance pour les collectivités comme pour les usagers.

## 2. DEMARCHE

### 2.1. DE LA STRATEGIE AU PLAN D'ACTIONS

La stratégie du PCAET a été présentée dans ses grands axes au bureau communautaire du 22 novembre 2021.

Suite à des modifications de la constitution du conseil communautaire, un comité de pilotage du PCAET a été validé en conseil communautaire du 31 janvier 2022 afin de suivre les actions en cours et de valider un plan d'actions.

Ce comité s'est réuni en mars 2022, pour la présentation de la démarche PCAET et de l'évaluation environnementale et stratégique (EES), réalisée par le bureau d'études ECOVIA également en charge de l'EES du SCOT.

En avril 2022, 3 groupes de travail ont été réalisés afin de travailler sur les actions du PCAET par thématiques.

En novembre 2022, le COPIL s'est à nouveau réunit pour comprendre la traduction des orientations stratégiques en termes d'actions à mener sur le territoire. Pour cela, le logiciel de prospective énergétique PROSPER a été utilisé.

En décembre 2022, ces grandes étapes ont été présentées, avec l'état initial du SCOT, en conférence des maires.

Le comité de pilotage a été réunit en avril puis en mai 2023 pour valider la liste des actions du PCAET.

Les principaux Partenaire(s), le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, les syndicats d'énergie, les syndicats de rivières, le conservatoire des espaces naturels antenne 04-05, ont été consultés pour l'élaboration de ce plan d'actions.

## **2.2. DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION**

Le suivi et l'évaluation du PCAET se fait à 2 niveaux.

### **Indicateurs de suivi de la réalisation :**

Le suivi de réalisation de chaque action se fera de façon continue grâce aux indicateurs de suivi définis dans chaque fiche action. Chaque personne référente de l'action suit les indicateurs et rend compte à la chargée de mission PCAET.

Le comité de pilotage sera réuni à minima une fois par an pour faire un bilan des avancées du PCAET.

Le plan d'actions du PCAET a été réalisé avec le logiciel PROSPER, chaque fiche est y ainsi détaillée, parfois plus que dans les fiches qui suivent. Un tableau de suivi peut facilement être édité. Cet outil permettra un suivi et des ajustements simples de la mise en œuvre du plan d'actions.

### **Indicateurs d'évaluation :**

Par ailleurs, une évaluation de l'efficacité du plan d'action au niveau du territoire doit être réalisée.

Pour cela, dans l'outil PROSPER, un tableau d'indicateurs de suivi « Open data » est proposé et sera mis à jour annuellement.

Ce tableau comprend les indicateurs suivants :

irve	Nombre de points de charge pour véhicules électriques
domicile_travail	Modes de transport utilisés pour les déplacements domicile-travail
cyclable	Linéaire de pistes cyclables en service
dpe_resid	Nombre de DPE de logements par classe d'étiquette (depuis le 1er juillet 2021)
dpe_tertiaire	Surface des bâtiments tertiaires dont le DPE a été réalisé (depuis le 1er juillet 2021)
decret_tertiaire	Part de la surface des bâtiments tertiaires assujettis au décret tertiaire à l'échelle de l'unité foncière
rge	Nombre d'établissements certifiés RGE
prod_enr	Production d'électricité et de gaz renouvelable
artif	Flux annuel de surface artificialisée
sau_bio	Surface agricole utile en agriculture biologique
occupation_sols	Occupation des sols
fuites	Taux de fuites dans le réseau d'eau de référence de la commune
dechets_menagers	Volume de déchets annuel par habitant à la maille départementale

De plus, les indicateurs Climat-Air-Energie quantitatifs suivants seront renseignés annuellement à l'échelle du territoire à partir des données de la base CIGALE :

- Consommations d'énergie finale (GWh/an) ;
- Production d'énergies renouvelables et de récupération par filières (GWh/an) ;
- Emissions de gaz à effet de serre par secteurs d'activités (t eqCO<sub>2</sub>/an) ;
- Emissions de polluants atmosphériques par type de polluants et par secteurs d'activités (t de polluants /an).

Ces données seront comparées à l'année de référence 2012 pour suivre leur évolution annuelle et les comparer aux objectifs chiffrés du PCAET (voir rapport stratégie).

### Processus

Le suivi et l'évaluation sont fait :

- Au fil de l'eau par chaque référent d'action ;
- Lors de l'élaboration du bilan annuel qui fait l'objet d'une présentation en Comité de Pilotage.

La chargée de mission PCAET anime la mise en œuvre du programme et suit régulièrement son avancée en interrogeant les référents des actions, qui lui transmettent la valeur des indicateurs. Un bilan d'avancement est établi chaque année.

Ce suivi régulier permet de faire état de l'avancée du plan d'actions au Comité de Pilotage, qui propose aux instances délibérantes si besoin de réorienter des actions, ou de relancer des Partenaire(s) et des maîtres d'ouvrage, voire de renforcer des moyens humains, techniques et financiers pour atteindre les objectifs fixés par le PCAET.



### 2.3. TEMPORALITE ET STRUCTURATION DU PLAN

Le plan d'action est structuré de la manière suivante (voir les 2 tableaux pages suivantes) :

- Axes stratégiques, (premier chiffre du numéro de l'action)
- Objectifs opérationnels, (deuxième chiffre du numéro de l'action)
- Actions (troisième chiffre du numéro de l'action et quatrième lorsque c'est une sous-action)

Les axes stratégiques et les objectifs opérationnels issus de la phase de stratégie ont été les clefs d'entrée pour construire les fiches actions.

Le plan d'actions s'inscrit dans la temporalité des objectifs stratégiques Climat-Air-Energie pour une vision à l'horizon 2050. Les objectifs opérationnels sont aussi chiffrés à l'horizon 2030.

Les actions qui déclinent ces objectifs sont envisagées pour la période 2024-2029. Elles feront l'objet d'une évaluation et d'une actualisation en 2027. Notons que dans de nombreux cas, leur contribution à l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels s'inscrit dans le plus long terme étant donné le caractère structurant qu'elles apportent au territoire.

Aussi, il apparaît indispensable de mettre la première année à profit pour l'organisation de cette liste. Les actions relatives à la communication et à la gouvernance seront la priorité pour 2024 et permettront de structurer la suite de la mise en œuvre du programme d'actions du plan climat.

Sur la forme, les actions contribuent souvent à plusieurs axes stratégiques. Par exemple, les actions liées à la rénovation de l'habitat s'inscrivent à la fois dans l'objectif stratégique de réduction des consommations d'énergie, de réductions des émissions de polluants atmosphériques et d'amélioration de la qualité de l'air, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

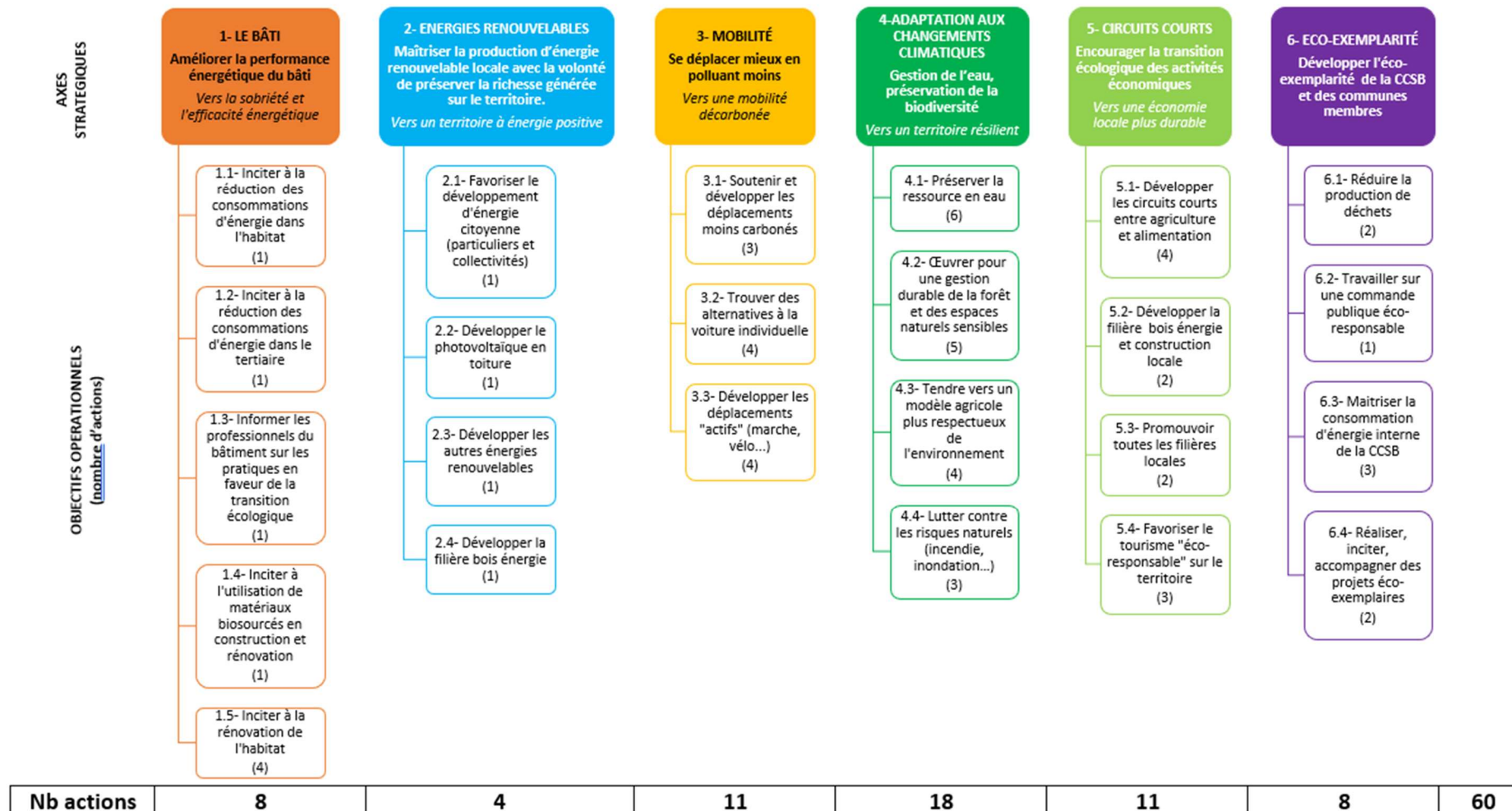
Le choix a été fait de présenter une action dans un seul objectif opérationnel et d'indiquer en haut de la fiche, les différents thèmes auxquels l'action contribue : Consommation d'énergie, émission de gaz à effet de serre (GES), développement des énergies renouvelables (EnR), réduction de la pollution atmosphérique, séquestration du carbone et adaptation aux changements climatiques.

Il est à noter qu'un nombre restreint d'actions dans un axe stratégique ne signifie pas un moindre intérêt de la collectivité pour celui-ci. En effet, certaines fiches actions sont plus denses et comportent plusieurs sous-actions. C'est notamment le cas de la fiche 2.11 (Développer les projets photovoltaïques publics et/ou citoyens) qui propose 5 étapes. A contrario, certaines fiches sont très spécifiques et s'intègrent dans d'autres actions plus larges. Par exemple la fiche 4.211 (Créer une trame de vieux boisements) entre dans l'action plus globale de la charte forestière.

# STRATÉGIE DU PLAN CLIMAT

Objectif énergie

2030	-20%	+25%	-10%	Non chiffrable
2050	-33%	+44%	-30%	



Axe stratégique			
Objectif opérationnel	N°	Titre de l'action	Porteur
<b>1 - Le Bâti</b>			
1.1- Inciter à la réduction des consommations d'énergie dans l'habitat	1.11	Sensibiliser à la réduction des consommations d'énergie dans l'habitat	CCSB
1.2- Inciter à la réduction des consommations d'énergie dans le tertiaire	1.21	Sensibiliser les entreprises aux économies d'énergies	CCSB
1.3- Informer les professionnels du bâtiment sur les pratiques en faveur de la transition écologique	1.31	Informer les professionnels du bâtiment sur les pratiques en faveur de la transition écologique	CCSB, CCI, CMAR
1.4- Inciter à l'utilisation de matériaux biosourcés en construction et rénovation	1.41	Communiquer sur la construction et rénovation en matériaux biosourcés	CCSB
1.5- Inciter à la rénovation de l'habitat	1.51	Favoriser l'accompagnement à la rénovation énergétique	CD 04, 05
	1.52	Permettre aux communes de réaliser une thermographie	CCSB
	1.53	Lutter contre la précarité énergétique	CCSB, CD 04
	1.54	Réaliser une OPAH	CCSB
<b>2 – Energies renouvelables</b>			
2.1 - Favoriser le développement d'énergie citoyenne (particuliers et collectivités)	2.11	Développer les projets photovoltaïques publics et/ou citoyens	CCSB
2.2- Développer le photovoltaïque en toiture	2.21	Communiquer sur le photovoltaïque en toiture	SYME 05, CCSB
2.3- Développer les autres énergies renouvelables	2.31	Communiquer sur les énergies renouvelables : thermiques solaires, géothermie, hydroélectricité, méthanisation	CCSB, Syndicats d'énergie, CCI, CMAR
2.4- Développer la filière bois énergie	2.410	Favoriser l'installation de dispositifs de chauffage au bois	CCSB
<b>3 - Mobilité</b>			
3.1- Soutenir et développer les déplacements moins carbonés	3.11	Appuyer le développement et la communication sur les bornes de recharge de véhicules électriques	CCSB
	3.12	Décarboner les véhicules de la CCSB	CCSB
	3.13	Communiquer et informer sur des déplacements moins carbonés	CCSB
3.2- Trouver des alternatives à la voiture individuelle	3.21	Développer le covoiturage	CCSB
	3.22	Favoriser les téléservices	CCSB
	3.23	Favoriser l'utilisation des transports en commun	CCSB
	3.24	Soutenir la création de commerces/services ambulants	CCSB
3.3- Développer les déplacements "actifs" (marche, vélo...)	3.31	Encourager le développement des déplacements à vélo	CCSB
	3.311	Encourager l'utilisation du vélo électrique	CCSB
	3.32	Donner un accès au territoire avec un mode de transport doux	SMAVD
	3.33	Valoriser la mobilité active	CCSB

4-Adaptation aux changements climatiques			
4.1- Préserver la ressource en eau	4.11	Définir un projet de territoire sur la gestion de la ressource en eau	DDT 04, 05
	4.12	Préserver les zones humides (élaboration d'un plan de gestion stratégique)	SMIGIBA, CCSB
	4.121	Mener des actions d'éducation à la nature	SMIGIBA
	4.13	Connaitre la disponibilité des ressources en eau potable et limiter les pertes en eau sur les réseaux AEP	CCSB
	4.140	Proposer un accompagnement aux gestionnaires d'irrigation (ASA, ...)	CCSB
	4.15	Valoriser la réutilisation des Eaux	CCSB
4.2- Œuvrer pour une gestion durable de la forêt et des espaces naturels sensibles	4.21	Réaliser une charte forestière et mettre en œuvre son plan d'action	CCSB
	4.211	Créer une trame de vieux boisements	Communes, CEN, PNR Bp, CCSB
	4.22	Lutter contre la pollution lumineuse	CCSB
	4.23	Définir une stratégie de connaissance et de préservation de la biodiversité à l'échelle de la CCSB	CEN, CCSB
	4.231	Contribuer au fonctionnement de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Baronnies orientales	CEN, CCSB
4.3- Tendre vers un modèle agricole plus respectueux de l'environnement	4.31	Coordonner la mise en place d'espaces test agricoles	CCSB
	4.320	Inciter à l'amendement des sols par déchets verts locaux	CCSB
	4.33	Sensibiliser le monde agricole	CCSB
	4.331	Sensibiliser contre l'écobuage et le brûlage de déchets verts	CCSB
4.4- Lutter contre les risques naturels (incendie, inondation...)	4.41	Mettre en œuvre la GEMAPI	CCSB
	4.42	Systématiser l'infiltration des eaux pluviales in situ et encourager les communes à le pratiquer	CCSB
	4.430	Sensibiliser au risque incendie	CCSB
5- Circuits courts			
5.1- Développer les circuits courts entre agriculture et alimentation	5.11	Mettre en œuvre « Les racines de nos cantines »	CCSB, PNR Bp
	5.12	Collaborer avec les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) locaux	CCSB
	5.13	Étendre le label "Pays gourmand" à la CCSB	CCSB
	5.14	Communiquer sur les marchés de producteurs et les bonnes pratiques	CCSB
5.2- Développer la filière bois énergie et construction locale	5.210	Valoriser les constructions en bois local	CCSB
	5.220	Réfléchir sur la réalisation d'une unité de production de bois plaquette et/ou pellet	CCSB
5.3- Promouvoir toutes les filières locales	5.31	Mener une démarche : Territoire EIT (écologie industrielle et territoriale)	CCI, CCSB, SPL de Sisteron
	5.32	Soutenir les initiatives locales	CCSB
5.4- Favoriser le tourisme "éco-responsable" sur le territoire	5.41	Réfléchir sur l'aménagement des gorges de la Méouge	CCSB
	5.42	Communiquer avec les hébergeurs et offices du tourisme	CCSB
	5.43	Encourager la randonnée "bas carbone"	CCSB

6- Eco-Exemplarité			
6.1- Réduire la production de déchets	6.11	Réduire les déchets	CCSB
	6.111	Travailler à la valorisation des biodéchets	CCSB
6.2- Travailler sur une commande publique éco-responsable	6.21	Œuvrer pour une commande publique "écoresponsable"	CCSB
6.3- Maitriser la consommation d'énergie interne de la CCSB	6.31	Analyser le fonctionnement de la CCSB par le prisme écologique	CCSB
	6.32	Réduire les consommations de flux (énergie/eau) de l'intercommunalité	CCSB
	6.321	Sensibiliser les agents de la CCSB	CCSB
6.4- Réaliser, Inciter, accompagner des projets éco-exemplaires	6.41	Réaliser et accompagner des actions de sensibilisation à la transition écologique	CCSB
	6.42	Communiquer sur les projets éco-responsables à l'échelle de la CCSB	CCSB

### 3. FICHES ACTIONS : LE BATI : AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DU BATI

*Vers la sobriété et l'efficacité énergétique*



L'enjeu est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 60 % d'ici 2050, et dans le même temps, de réduire les émissions de polluants atmosphériques.

Cela permet également de réduire la facture énergétique pour les usagers (la facture énergétique transport-chauffage est estimée 2 800€/an/habitant sur le territoire de la CCSB).

Cet axe doit également permettre de développer la filière (locale) des matériaux biosourcés, notamment le bois, pour la construction, la rénovation et le chauffage.

Axe stratégique		
Objectif opérationnel	N°	Titre de l'action
<b>1 - Le Bâti</b>		
1.1- Inciter à la réduction des consommations d'énergie dans l'habitat	1.11	Sensibiliser à la réduction des consommations d'énergie dans l'habitat
1.2- Inciter à la réduction des consommations d'énergie dans le tertiaire	1.21	Sensibiliser les entreprises aux économies d'énergies
1.3- Informer les professionnels du bâtiment sur les pratiques en faveur de la transition écologique	1.31	Informer les professionnels du bâtiment sur les pratiques en faveur de la transition écologique
1.4- Inciter à l'utilisation de matériaux biosourcés en construction et rénovation	1.41	Communiquer sur la construction et rénovation en matériaux biosourcés
1.5- Inciter à la rénovation de l'habitat	1.51	Favoriser l'accompagnement à la rénovation énergétique
	1.52	Permettre aux communes de réaliser une thermographie
	1.53	Lutter contre la précarité énergétique
	1.54	Réaliser une OPAH

**LE BÂTI : 1.1- Inciter à la réduction des consommations d'énergie dans l'habitat**



**N° 1.11**

**ACTION**

**Sensibiliser à la réduction des consommations d'énergie dans l'habitat**

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Dans l'objectif de réduire de 20% les consommations d'énergie dans le bâti d'ici 2030, une part doit être réalisée par la sobriété énergétique. L'hiver 2022-23 a montré que par une forte campagne de communication, il est possible pour les citoyens de réduire de 10% leur consommation d'énergie.

La communication constitue la clé de réussite de l'accompagnement des ménages.

**DESCRIPTION**

Réaliser des actions de sensibilisation auprès de différents publics.

Pour les scolaires, éventuellement réaliser un "cahier à l'attention des enseignants". Ou le programme CUBE de la FNCCR.

Promouvoir le scénario Négawatt (conférences par ambassadeurs).

Par le CLER, réaliser des défis déclics à l'attention de citoyens.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Syndicats d'énergie, France Renov'



**Rôle de la CCSB :** Incitateur



**Cible(s) de l'action :** Tout public, scolaires, agent de la CCSB



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :**

Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Non déterminé



**Financements identifiés :** suivre les programmes de la FNCCR et ADEME



**Moyens humains CCSB :** 50 h/an



**OBJECTIFS**

Engager une dynamique collective de sobriété énergétique dans les foyers.



**INDICATEURS DE SUIVI**

Évènements réalisés

Contacts réalisés

Nombres de familles à énergie positive participantes



**TEMPORALITÉ**

Action en cours mais à renforcer  
A partir 2024, min 2 interventions/an  
2025 : mise en œuvre défis « déclics »



N° 1.21

ACTION

Sensibiliser les entreprises aux économies d'énergie

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Dans l'objectif de réduire de 20% les consommations d'énergie dans le bâti d'ici 2030, une part doit être réalisée par la sobriété énergétique dans le tertiaire.

DESCRIPTION

Actions de sensibilisations auprès des artisans et commerçants via par exemple Eco-défi, Economie-circulaire, EIT ... Appui des CCI et CMAR dans l'accompagnement à la transition écologique via les diagnostics de flux, les déclics environnement et la diffusion des accompagnements possibles.

Réaliser une charte de bonnes pratiques.

Utiliser la documentation de l'ADEME pour la diffusion de l'information.

PILOTAGE



**Pilote(s)** : CCSB et CMAR



**Partenaire(s)** : CCI 04/05, CMAR, Région, PNR Bp, ADEME, France Renov'



**Rôle de la CCSB** : Coordinateur, incitateur



**Cible(s) de l'action** : Entreprises, artisans, commerçants, établissements publics



**Technicien(ne.s) référent(e.s)** :

Amélie AUFFRET, Pierre-Antoine MANGIN



**Élu(e.s) référent(e.s)** : Jean-Marc DUPRAT (entreprises), Florent ARMAND

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : Non déterminé



**Financements identifiés** : suivre les programmes de la Région et ADEME



**Moyens humains CCSB** : 50 h/an



OBJECTIFS

Engager une dynamique collective et vertueuse de sobriété énergétique chez les professionnels.



INDICATEURS DE SUIVI

Entreprises engagées

Contacts réalisés



TEMPORALITÉ

Action en cours mais à renforcer 2024, reconduire écodéfi



## AXE STRATEGIQUE & OBJECTIF OPERATIONNEL

**LE BÂTI : 1.3 - Informer les professionnels du bâtiment sur les pratiques en faveur de la transition écologique**



**N° 1.31**

### ACTION

**Informers les professionnels du bâtiment sur les pratiques en faveur de la transition écologique**

### EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

### CONTEXTE

Dans l'objectif de réduire de 20% les consommations d'énergie dans le bâti d'ici 2030, les bâtiments devront être massivement rénovés. Ainsi la prise de conscience et l'adaptation des professionnels du bâtiment aux bonnes pratiques en faveur de la transition écologique est indispensable.

### DESCRIPTION

Informers les professionnels du bâtiment sur les pratiques vertueuses en faveur de la transition écologique.

Informers les professionnels des bâtiments sur les formations proposées à l'éco-campus de Sainte Tulle en partenariat avec la CCI et la CMAR.

Organiser des évènements à l'attention des professionnels pour favoriser les bonnes pratiques environnementales. Favoriser l'échange d'expérience grâce à une liste d'acteurs "vertueux" (SARE).

Mise à jour régulière du guide pour la transition écologique des entreprises.

### PILOTAGE



**Pilote(s)** : CCSB, CCI, CMAR



**Partenaire(s)** : CCI 04/05, CMAR, PNR Bp, ALTE, CAPEB, SARE



**Rôle de la CCSB** : Relais de communication



**Cible(s) de l'action** : Professionnels du bâtiment



**Technicien(ne.s) référent(e.s)** :

Amélie AUFFRET, Pierre-Antoine MANGIN



**Élu(e.s) référent(e.s)** : Jean-Marc DUPRAT, Jean-Yves SIGAUD

### MOYENS A MOBILISER



**Budget** : Non déterminé



**Financements identifiés** : suivre les programmes de la Région et ADEME



**Moyens humains CCSB** : 50 h/an



### OBJECTIFS

Avoir des professionnels locaux répondant aux besoins d'une rénovation massive et vertueuse.

Augmenter l'attractivité des centres-bourg, lutter contre la vacance.



### INDICATEURS DE SUIVI

Entreprises engagées, évènements réalisés



### TEMPORALITÉ

Action en cours mais à renforcer  
1 Évènement/an à l'attention des pro.  
Mise à jour tous les 2 ans du guide

## AXE STRATEGIQUE & OBJECTIF OPERATIONNEL

**LE BÂTI : 1.4-** Inciter à l'utilisation de matériaux biosourcés en construction et rénovation



**N° 1.41**

### ACTION

**Communiquer sur la construction et rénovation en matériaux biosourcés**

### EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

### CONTEXTE

Dans un souci de cohérence et dans l'objectif de réduire les émissions de GES dans le bâti de 40% d'ici 2030, la réduction de l'utilisation du béton au profit de matériaux biosourcés est indispensable. Cela s'inscrit également dans l'adaptation aux changements climatiques et l'augmentation de la séquestration du carbone.

### DESCRIPTION

Avoir une communication sur la construction et la rénovation en matériaux biosourcés, notamment le bois en gestion durable, local, la paille, les enduits en terre ...

En lien avec la charte forestière, communiquer sur la construction en bois local.

Appui de la CMAR par et l'équipe Rénover + du projet européen ECO-BATI et le guide <https://etre-eco.fr/guide-pratique-eco-materiaux-pdf/>.

Avoir une concertation avec le CAUE et les ABF pour promouvoir ces matériaux (frein culturel).

Soutenir l'association LESA (centre de formation : Développement de la terre crue en construction)



### OBJECTIFS

Démocratiser l'utilisation de matériaux biosourcés tant chez les professionnels que dans l'opinion publique.

Adapter les logements aux conditions climatiques futures via l'utilisation de matériaux biosourcés.



### INDICATEURS DE SUIVI

Évènements et contacts réalisés

### PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** CoFor, Fibois, CAUE, ABF, CMAR



**Rôle de la CCSB :** Relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Professionnels du bâtiment et tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET, Jennifer MOULLET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD, Françoise Garcin

### MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Non déterminé



**Financements identifiés :** à identifier



**Moyens humains CCSB :** 30 h/an



### TEMPORALITÉ

Action à venir

A minima 1 communication/an



N° 1.51

ACTION

Favoriser l'accompagnement à la rénovation énergétique

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Le secteur résidentiel/tertiaire est le 2<sup>ème</sup> poste le plus énergivore sur la CCSB. La rénovation énergétique est donc une priorité. Pour atteindre l'objectif sectoriel (-20 % de consommation énergétique en 2030), il est indispensable d'informer, de convaincre et d'accompagner les citoyens sur l'importance de rénover leurs bâtiments. Le service France Renov' permet de d'accompagner les démarches de rénovation des logements et du petit tertiaire.

DESCRIPTION

Adhérer au SARE du 04, inclure le 26 dans la convention.  
Communiquer sur les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique (France Renov) à l'échelle de la CCSB.  
Organiser des événements de communication sur la rénovation de l'habitat, y compris l'autorénovation.  
Engager des discussions avec l'ABF pour assouplir les possibilités de rénovation dans les centres-bourgs.



OBJECTIFS

Renouveler la convention avec le département 04, développer la visibilité du dispositif Franc Renov'.  
Clarifier les procédures de rénovation énergétique et d'aides financières pour les citoyens.



INDICATEURS DE SUIVI

Espaces information rénovation créés  
Emplois créés

PILOTAGE



**Pilote(s)** : Départements 04 et 05



**Partenaire(s)** : Maison de l'habitat 05, ALTE, PNR Bp, ABF



**Rôle de la CCSB** : Relais de communication



**Cible(s) de l'action** : citoyens, artisans, ABF



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**: Damien GOSSET (le 04), Mélanie NICOLLET (Maison de l'habitat 05)



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : Adhésion SARE 04 : 4 608 €



**Financements identifiés** : ADEME, CEE



**Moyens humains CCSB** : 50 h/an



TEMPORALITÉ

Action en cours  
Objectif renouveler en 2024.  
1 événement/an

AXE STRATEGIQUE & OBJECTIF OPERATIONNEL  
LE BÂTI : 1.5- Inciter à la rénovation de l'habitat



N° 1.52

ACTION

Permettre aux communes de réaliser une thermographie

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Le secteur résidentiel/tertiaire est le 2<sup>ème</sup> poste le plus énergivore et émetteur de GES sur la CCSB. La rénovation énergétique est donc une priorité. Pour atteindre l'objectif (-20 % de consommation énergétique en 2030), il est indispensable de créer une prise de conscience, tant chez les élus que les citoyens afin de les motiver à s'engager dans des démarches de rénovation énergétique.

DESCRIPTION

Pour la CCSB acquérir une caméra thermique à mettre à disposition des communes qui pourront l'utiliser pour leur bâtiments publics et/ou pour ceux des administrés.

Utile pour la sensibilisation à la rénovation de l'habitat.

S'appuyer sur la démarche du PNR Bp et du CEDER.

PILOTAGE



Pilote(s) : CCSB



Partenaire(s) : PNR Bp, CEDER



Rôle de la CCSB : Financier, coordinateur



Cible(s) de l'action : Communes et administrés.



Technicien(ne.s) référent(e.s):  
Thibault DIEUDONNE, Mélanie COTTET



Élu(e.s) référent(e.s): Jean-Yves SIGAUD



OBJECTIFS

Engendrer une prise de conscience sur la déperdition énergétique des bâtiments pour motiver à la rénovation.



INDICATEURS DE SUIVI

Communes engagées

MOYENS A MOBILISER



Budget : Investissement : 10 000 €



Financements identifiés : FNCCR



Moyens humains CCSB : 30 h/an



TEMPORALITÉ

Action à venir

Début hiver 2024 (2 communes), intensifier par la suite.

AXE STRATEGIQUE & OBJECTIF OPERATIONNEL  
LE BÂTI : 1.5- Inciter à la rénovation de l'habitat



N° 1.53

ACTION

Lutter contre la précarité énergétique

EFFET SUR



Conso énergie



GES



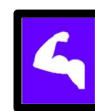
EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Face au coût croissant de l'énergie et à l'évolution d'un habitat vieillissant, la population de la CCSB est exposée à la montée de la précarité énergétique (hivernale mais aussi estivale). Malgré des objectifs nationaux et régionaux ambitieux, la rénovation énergétique reste difficile à mettre en œuvre. Ainsi, le CD 05 déploie un PIG et le CD04 et la CAF portent un programme SLIME.

DESCRIPTION

Mettre en œuvre un PIG à l'échelle de la CCSB, avec un objectif de 27 logements par an.

Mettre en œuvre programme SLIME du CLER avec Energ'éthique (étendre SLIME sur le 05)

PILOTAGE



**Pilote(s)** : CD05, CCSB



**Partenaire(s)** : Anah, CAF, Région, CD26. Prestataires : Soliha, Energ'éthique



**Rôle de la CCSB** : Financier (PIG), Incitateur (Slime)



**Cible(s) de l'action** : Foyers en précarité énergétique



**Technicien(ne.s) référent(e.s)** : Coralie DEMORTIER, Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s)** : Martine GARCIN



OBJECTIFS

Repérage des ménages en précarité énergétique, permettre d'améliorer le logement et l'équilibre financier des ménages  
Atteindre une population isolée et fragile.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de ménages en précarité énergétique  
Nombre de dossiers

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : PIG 72 000 €/an -SLIME pas de budget prévu



**Financements identifiés** : Pas de financement identifié



**Moyens humains CCSB** : 50 h/an



TEMPORALITÉ

PIG : 2022-24 (à renouveler)

Slime : 2025-2030

AXE STRATEGIQUE & OBJECTIF OPERATIONNEL  
LE BÂTI : 1.5- Inciter à la rénovation de l'habitat



N° 1.54

ACTION  
Réaliser une OPAH

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Sur le territoire, le secteur résidentiel est un des principaux secteurs consommateur d'énergie, émetteur de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. La consommation énergétique par habitant de ce secteur est supérieure à la moyenne régionale, en raison d'un parc immobilier vieillissant (la moitié des logements ont été construits avant 1975 et les réglementations thermiques), composé principalement de maisons individuelles et d'une période de chauffe allongée. Le mode de chauffage se fait pour près de la moitié en produits pétroliers. A cela il convient d'ajouter les surchauffes estivales, conduisant à l'installation de climatisation très énergivores et émettrices des plus puissants GES. Les résidences principales sont occupées à 60% par des propriétaires. L'OPAH répond parfaitement aux problématiques du territoire et permettra d'accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation

DESCRIPTION

Réaliser une OPAH à l'échelle de la CCSB avec l'objectif d'intégrer un volet économie d'énergie important. Prendre en compte l'isolation contre la chaleur estivale.



OBJECTIFS

Maintenir un bon niveau d'information aux usagers.  
Accélérer la rénovation énergétique des logements.  
Prévenir la précarité énergétique des ménages.



INDICATEURS DE SUIVI

Mise en œuvre du projet  
Nombre de dossiers

PILOTAGE



Pilote(s) : CD05, CCSB



Partenaire(s) : Anah, CAF, CD, Région, Actions Logement



Rôle de la CCSB : Coordinateur, Financeur



Cible(s) de l'action : Propriétaires occupants et bailleurs, copropriétés



Technicien(ne.s) référent(e.s) : Coralie DEMORTIER, Océane THAREL



Élu(e.s) référent(e.s) : Martine GARCIN

MOYENS A MOBILISER



Budget : suivi 80 k€/an , participation 200 k€/an



Financements identifiés : Anah, CD 04-05,



Moyens humains CCSB : 1 ETP



TEMPORALITÉ

Mise en place : 2023-25  
OPAH : 2025-30

#### 4. FICHES ACTIONS : ENERGIES RENOUVELABLES : MAITRISER LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE LOCALE AVEC LA VOLONTE QUE LA RICHESSE GENEREE RESTE SUR LE TERRITOIRE

*Vers un territoire à énergie positive.*



Avec l'hydraulique, le solaire, la forêt, l'éolien, la géothermie, la méthanisation le territoire peut augmenter sa production d'énergie locale de plus 500 GWh/an sur les 740 GWh/an actuels (soit 70%) et devenir ainsi un territoire à "énergie positive". Par ailleurs, au lieu d'acheter l'énergie à l'extérieur (pétrole principalement), des retombées économiques locales nouvelles et des emplois peuvent être créés.

Axe stratégique		
Objectif opérationnel	N°	Titre de l'action
<b>2 – Energies renouvelables</b>		
2.1 - Favoriser le développement d'énergie citoyenne (particuliers et collectivités)	2.11	Développer les projets photovoltaïques publics et/ou citoyens
2.2- Développer le photovoltaïque en toiture	2.21	Communiquer sur le photovoltaïque en toiture
2.3- Développer les autres énergies renouvelables	2.31	Communiquer sur les énergies renouvelables : thermiques solaires, géothermie, hydroélectricité, méthanisation
2.4- Développer la filière bois énergie	2.410	Favoriser l'installation de dispositifs de chauffages au bois



N° 2.11

ACTION

## Développer les projets photovoltaïques publics et/ou citoyens

### EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

### CONTEXTE

Le territoire de la CCSB est ciblé dans le SRADDET pour un fort développement du photovoltaïque (PV). De nombreux parcs photovoltaïques au sol se développent. Il existe une montée des oppositions locales face à ces projets. L'ambition de la CCSB est d'essayer de développer des EnR citoyennes et locales, bénéficiant au territoire tout en le préservant. De son côté le CD 05 travaille à la création d'une SEM départementale.

### DESCRIPTION

- 1- Réaliser un schéma directeur du photovoltaïque sur la CCSB en vue d'équiper les toitures publiques et localiser les zones admissibles (anthropisée en priorité – doctrine PV 04 à respecter sur toute CCSB) pour PV au sol (loi APER).
  - 2- Travailler avec énergie partagée, Enercoop et le PNR Bp pour initier un projet citoyen et/ou d'autoconsommation collective sur le territoire.
  - 3- Communiquer sur les possibilités de projet d'EnR citoyens (PNR Bp, ALTE, Maison de l'habitat 05 ...)
  - 4- Être représenté au sein des instances qui statuent sur les projets EnR (Guichet unique, ...)
  - 5- Accompagner les communes dans la définition des zones d'accélération des EnR (intégration dans le SCOT).
- SDE04 : Formation sur les EnR des élus et techniciens de la CCSB et des communes membres.



### OBJECTIFS

Augmenter la production d'EnR tout en préservant le territoire. Favoriser l'implication citoyenne et l'acceptation des projets de centrales au sol.



### INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'installations photovoltaïques individuelles et grandes toitures. Production photovoltaïque GWh/an.

### PILOTAGE



**Pilote(s) :** SEM énergie 05, CCSB



**Partenaire(s) :** IT 05, Syndicats d'énergie, Energie partagée, PNR Bp, DDT UICTAS 04-05



**Rôle de la CCSB :** Porteur et coordinateur



**Cible(s) de l'action :** Communes et citoyens



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Coralie DEMORTIER, Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD

### MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Investissement 1 300 000 €



**Financements identifiés :** Région (foncier dérisqué, solaire ready)



**Moyens humains CCSB :** 0,3 ETP



### TEMPORALITÉ

Action en cours

2024 : Etude faisabilité, 2025 : premiers travaux





N° 2.21

ACTION

Communiquer sur le photovoltaïque en toiture

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Cette action s'inscrit dans le cadre du SRADDET spécifiant un fort développement du photovoltaïque sur la CCSB, mais prioritairement en toiture.

DESCRIPTION

Communiquer sur le photovoltaïque en toiture et l'autoconsommation auprès des citoyens et du privé et faire le lien avec les réductions de consommation énergétique dans l'habitat :

En concertation avec les différents acteurs, réaliser des évènements et publications sur le photovoltaïque en toiture et l'autoconsommation et les financements possibles. Favoriser le partage expérience.

Par exemple : réunion avec "les générateurs" par le SYME 05, guide éco-exemplaire à l'attention des professionnels...

Réfléchir à la possibilité de réaliser un cadastre solaire (ex Arlyser) pour encourager l'émergence de projets chez les particuliers et les privés

Réflexion à mener sur les hangars agricoles et éventuelle accompagnement : exemples CC des Pays de Cayre et de Pradelles, SEML Devés ensoleillé/ (<https://www.haute-loire-paysanne.fr/cayres-pradelles-met-le-cap-sur-le-soleil>)

PILOTAGE



**Pilote(s)** : CCSB, SYME 05



**Partenaire(s)** : Syndicats d'énergie, Energie partagée, PNR Bp, CMAR



**Rôle de la CCSB** : Coordinateur



**Cible(s) de l'action** : Tout public : notamment propriétaires de toitures



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**:  
Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : non défini



**Financements identifiés** : ADEME



**Moyens humains CCSB** : 30 h/an



OBJECTIFS

Augmenter l'équipement des toitures en photovoltaïques



INDICATEURS DE SUIVI

Evènements réalisés



TEMPORALITÉ

Action en cours

Réaliser min 2 évènements/an



N° 2.31

ACTION

Communiquer sur les énergies renouvelables : thermiques solaires, géothermie, hydroélectricité, méthanisation

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Dans l'objectif de devenir territoire à énergie positive, prendre en compte toutes les énergies renouvelables disponibles.

DESCRIPTION

Développer le solaire thermique : Communiquer avec les artisans locaux (professionnels du chauffage), sensibiliser les acteurs professionnels (copropriétés, structures d'hébergement touristique, EHPAD, hôpitaux qui peuvent avoir une grosse consommation d'eau chaude).

Action d'information du public. SYME 05 : intervention dans les classes de CM1 et 2 sur les enjeux énergétiques.

Etudier la possibilité de méthanisation à petite échelle ou avec une collectivité voisine et de réseaux de chaleur.

Valoriser les projets de microcentrales hydroélectriques (ex. communication sur la micro-centrale de Val-Buëch-Méouge), en veillant à ne pas impacter significativement les cours d'eau. Etudier les possibilités de centrales sur les réseaux AEP (en cas de prise de compétence eau ou communication le cas contraire).

Développer la géothermie de surface sur nappe et sur sonde pour les bâtiments tertiaires.

Développer les réseaux de chaleur vertueux dès que possible (chauffage central/collectif), pour supprimer un maximum de chaudières gaz/fioul. Besoin d'une intention des communes pour initier l'analyse de potentiel.

PILOTAGE



Pilote(s) : CCSB



Partenaire(s) : Syndicats d'énergie, IT 05, Energie partagée, PNR Bp, CCI, CMAR



Rôle de la CCSB : Relais de communication



Cible(s) de l'action : Professionnels, bailleurs sociaux, hébergeurs touristiques et citoyens



Technicien(ne.s) référent(e.s): Mélanie COTTET



Élu(e.s) référent(e.s): Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



Budget : Non défini



Financements identifiés : ADEME (fonds chaleur), Région



Moyens humains CCSB : 30 h/an



OBJECTIFS

Augmenter l'indépendance énergétique du territoire. Diversifier les productions d'énergies renouvelables



INDICATEURS DE SUIVI

Evènements et contacts réalisés

TEMPORALITÉ



Action à venir

Réaliser min 2 évènements/an

2024 : poursuivre dialogue avec P2A pour la méthanisation



N° 2.410

ACTION

Favoriser l'installation de dispositifs de chauffage au bois

Sous-action de : Réaliser une charte forestière (n°4.21)

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Sur le territoire, le résidentiel est le deuxième secteur consommateur d'énergie, c'est aussi un fort émetteur de GES et de polluants atmosphériques. Le mode de chauffage est pour moitié réalisé à partir de produits pétroliers. Dans l'objectif de réduire la dépendance du territoire aux produits pétroliers mais aussi de réduire les émissions de GES, de polluants atmosphériques, et de créer des circuits courts favorisant l'économie locale, le remplacement de chaudières gaz/fioul par des chaudières bois est un levier intéressant. Le développement des réseaux de chaleurs est un outil particulièrement adapté.

DESCRIPTION

Par la charte forestière, contribuer au développement de la filière bois énergie. Encourager les communes au développement de réseaux de chaleur (lien Cofor et porteurs du fonds de chaleur : SDE04, IT05). Etudier la possibilité de réseaux de chaleur à l'échelle intercommunale.

La mise en œuvre de cette action sera définie plus précisément dans le plan d'actions de la charte forestière.

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** CoFor, Fibois, SDE04, IT05



**Rôle de la CCSB :** Porteur, relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Communes, bailleurs sociaux et tout public.



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Jennifer MOULLET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Françoise GARCIN



OBJECTIFS

Augmenter l'indépendance énergétique du territoire.  
Mutualiser la production d'énergie (réseaux).  
Diversifier les productions d'énergies renouvelables.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de chaufferies biomasse créées, de réseau de chaleur. Production d'énergie renouvelable par la biomasse (GWh/an)

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :** Europe, Région, ADEME



**Moyens humains CCSB :** 1 ETP (charte forestière)



TEMPORALITÉ

Fonds de chaleur en cours.  
Autres actions à développer dans la charte forestière.

## 5. FICHES ACTIONS : MOBILITE SE DEPLACER MIEUX EN POLLUANT MOINS

*Vers une mobilité décarbonée.*



Le territoire de la CCSB est rural. Les habitants, mais aussi les usagers transitant sur le territoire (transporteurs, touristes ...) sont dépendants des transports. Il y a une urgence à réduire la vulnérabilité du territoire sur ce point. Les nouveaux modes de déplacement, la sensibilisation sur le sujet, des produits touristiques sans voiture permettraient d'économiser 40 % des émissions liées aux transports.

Axe stratégique		
Objectif opérationnel	N°	Titre de l'action
<b>3 - Mobilité</b>		
3.1- Soutenir et développer les déplacements moins carbonés	3.11	Appuyer le développement et la communication sur les bornes de recharge de véhicules électriques
	3.12	Décarboner les véhicules de la CCSB
	3.13	Communiquer et informer sur des déplacements moins carbonés
3.2- Trouver des alternatives à la voiture individuelle	3.21	Développer le covoiturage
	3.22	Favoriser les téléservices
	3.23	Favoriser l'utilisation des transports en commun
	3.24	Soutenir la création de commerces/services ambulants
3.3- Développer les déplacements "actifs" (marche, vélo...)	3.31	Encourager le développement des déplacements à vélo
	3.311	Encourager l'utilisation du vélo électrique
	3.32	Donner un accès au territoire avec un mode de transport doux
	3.33	Valoriser la mobilité active



N° 3.11

ACTION

**Appuyer le développement et la communication sur les bornes de recharge de véhicules électriques**

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Au niveau national, l'Etat vise le développement de l'usage des moyens de déplacement les moins polluants et encourage la voiture électrique. Aussi pour répondre à ce besoin, un réseau conséquent de bornes de recharge doit être mis en place et connu des usagers.

Le réseau interdépartemental de recharge électrique eborn regroupe 11 syndicats d'énergie du sud-est de la France (dont les 3 départements de la CCSB). Eborn offre ainsi un seul et même service de recharge pour véhicules électriques, s'adressant aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités.

Il s'agit aujourd'hui de conforter ce réseau tout en incitant les usagers à utiliser des véhicules électriques.

DESCRIPTION

Participer aux concertations pour l'implantation des bornes électriques publiques.

Communiquer sur le réseau (auprès des concessionnaires). Informer les entreprises avec de grands parkings sur l'obligation de bornes de recharges sur les parkings > 20 places.

PILOTAGE



**Pilote(s)** : Syndicats d'énergie pour la création des bornes de recharge. CCSB pour la communication



**Partenaire(s)** : Syndicats d'énergie, SEM Sisteron



**Rôle de la CCSB** : Porteur, Relais de communication



**Cible(s) de l'action** : Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**:  
Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : non défini



**Financements identifiés** : non identifié



**Moyens humains CCSB** : 40 h/an



OBJECTIFS

Décarboner la mobilité. Développer la filière véhicules électriques sur le territoire (attractivité touristique)



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de points de recharge pour véhicules électriques  
Nombre de contacts réalisés



TEMPORALITÉ

Action à venir



N° 3.12

**ACTION**

**Décarboner les véhicules de la CCSB**

**EFFET SUR**



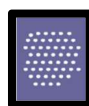
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La mobilité est le secteur le plus émetteur de GES, de polluants atmosphériques et consommateur d'énergie sur le territoire.

Dans l'objectif de baisser les consommations d'énergie de ce secteur de 10% d'ici 2030, la collectivité se doit d'être exemplaire. La consommation des véhicules de collecte représente environ 3/4 de la consommation totale de carburant de la CCSB. Ainsi, il est important de mener une réflexion sur ce domaine.

**DESCRIPTION**

Poursuivre les achats ou location de véhicules électriques par la collectivité.

Mener une réflexion pour décarboner les véhicules de collecte des ordures ménagères : lancer une étude pour réaliser un méthaniseur et une station GNV ou alors étudier la possibilité de changement de carburant B100 ou hydrogène tout en prenant en compte les impacts environnementaux du B100 (cultures dédiées) ou de l'hydrogène gris (impact carbone important).

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** non défini, CMAR



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Agents CCSB et tout public via l'image renvoyée.



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :**  
Christine RABASSE et pôle environnement



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Robert GAY, Florent MARTIN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** inv. 700 000 € (collecte)



**Financements identifiés :** Etat (bonus écologique)



**Moyens humains CCSB :** 50 h/an



**OBJECTIFS**

Décarboner la mobilité de la flotte de la CCSB et donner une image responsable de la CCSB.



**INDICATEURS DE SUIVI**

Véhicules électriques supplémentaires  
Nombre d'étude lancée



**TEMPORALITÉ**

Action engagée pour les véhicules de service

2024 : Entamer réflexion pour collecte



**ACTION**  
**Communiquer et informer sur des déplacements moins carbonés**

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La mobilité est le secteur le plus émetteur de GES, de polluants atmosphériques et consommateur d'énergie sur le territoire.

Dans l'objectif de baisser les consommations d'énergie de ce secteur de 10% d'ici 2030, le changement d'habitudes de tout un chacun est nécessaire. Pour cela, les politiques publiques et la communication sont nécessaires.

**DESCRIPTION**

Avoir une communication continue sur la mobilité auprès citoyens et des communes pour évolution de la politique de mobilité (aménagement des centres favorisant les déplacements doux - utiliser en modèle une commune ayant commencé pour faire exemple).

Mener une politique de stationnement/accès des véhicules visant à encourager les échanges multimodaux (vélo, location) près des gares sncf, des écoles, ....

Avec l'appui de la Région communiquer auprès des entreprises pour encourager le report modal, réaliser des "Fresques de la mobilité" (former des agents de la CCSB à la fresque de la mobilité).

Communiquer sur l'éco-conduite (former les agents CCSB), éventuellement s'appuyer sur les assurances

Informer sur les vignettes Crit'air.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Communes, Région, Syndicats d'énergie, CEREMA



**Rôle de la CCSB :** Porteur, Relais de communication, SEM Sisteron



**Cible(s) de l'action :** Tout public, entreprises



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Françoise GARCIN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** non défini



**Financements identifiés :** non identifié



**Moyens humains CCSB :** 50 h/an



**OBJECTIFS**

Décarboner la mobilité. Encourager le changement de comportement chez tous les usagers.



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre de contacts et nombres d'évènements



**TEMPORALITÉ**

Objectif : 1 évènement/an (2025)

2026 : écoconduite pour les agents



N° 3.21

ACTION

Développer le covoiturage

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

La mobilité est le secteur le plus émetteur de GES, de polluants atmosphériques et consommateur d'énergie sur le territoire. Environ 80% des trajets domicile-travail se font en voiture individuelle. Un enjeu fort est d'apporter des solutions pour limiter « l'autosolisme ». Pour cela le département 05 en partenariat avec les 9 EPCI met en place un dispositif d'autostop organisé.

DESCRIPTION

Mise en place du dispositif d'autostop organisé-covoiturage spontané (REZO POUCE) à l'échelle du département des Hautes-Alpes : Mettre en place, animer, pérenniser.

Travail avec la Région pour proposer, au sein des entreprises, des actions afin de limiter l'autosolisme dans les trajets pendulaires. Avec un objectif de reproductibilité des actions.

PILOTAGE



**Pilote(s)** : CD05, CCSB



**Partenaire(s)** : Région, ADEME. Prestataires Mobicoop, SEM Sisteron, Auxilia.



**Rôle de la CCSB** : Porteur



**Cible(s) de l'action** : Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s)** :

Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s)** : Françoise

GARCIN

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : REZO POUCE : 11 000 €/an



**Financements identifiés** : LEADER ou fonds-vert



**Moyens humains CCSB** : 1/3 ETP



OBJECTIFS

Limiter l'autosolisme

Proposer des alternatives à la voiture aux personnes « non motorisées ».



INDICATEURS DE SUIVI

Projet réalisé

Nombre de personnes sensibilisées au covoiturage (grand public et entreprises)

TEMPORALITÉ



Action en cours et à poursuivre



AXE STRATEGIQUE & OBJECTIF OPERATIONNEL

MOBILITÉ : 3.2- Trouver des alternatives à la voiture individuelle



N° 3.22

ACTION

Favoriser les téléservices

EFFET SUR



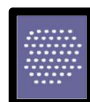
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

La mobilité est le secteur le plus émetteur de GES, de polluants atmosphériques et consommateur d'énergie sur le territoire.

En plus de limiter l'autosolisme, le deuxième levier est de limiter les déplacements des usagers. Pour cela une solution consiste à favoriser le développement de téléservices dans les communes.

DESCRIPTION

Poursuivre la mise en place du télétravail sur la CCSB.

Déploiement de la fibre sur le territoire (départements).

Développer les téléservices (médecine, ...) et les espaces de coworking ou tiers lieu dans les communes et/ou les espaces France Service.

PILOTAGE



**Pilote(s)** : fibres : département, CCSB



**Partenaire(s)** : Région.



**Rôle de la CCSB** : Porteur



**Cible(s) de l'action** : Agents CCSB, communes et tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**: Mélanie COTTET, David AILLAUD (télétravail)



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Jean-Yves SIGAUD, Florent ARMAND

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : non défini



**Financements identifiés** : LEADER



**Moyens humains CCSB** : 50 h/an



OBJECTIFS

Limiter les besoins de déplacement



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de projets réalisés

Nombre de porteur de projets



TEMPORALITÉ

Actions en cours et à venir



N° 3.23

ACTION

Favoriser l'utilisation des transports en commun

EFFET SUR



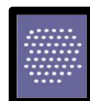
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

La mobilité est le secteur le plus émetteur de GES, de polluants atmosphériques et consommateur d'énergie sur le territoire.

Afin de limiter l'usage de la voiture individuelle sur le territoire, il convient de favoriser les transports en communs.

DESCRIPTION

Développer les transports en commun en saison touristique : Optimiser et pérenniser la navette Méouge.

Maintenir les navettes communales et transport à la demande existants sur le territoire (Sisteron, Lagagne, Rosans, Orpierre ...)

Soutenir le développement de transport en commun, notamment ferroviaire.

Communiquer sur le fonctionnement de ZOU et inciter à utiliser les bus scolaires pour tous les usagers. Poursuivre le travail en partenariat avec la Région qui est Autorité Organisatrice de la Mobilité par substitution sur la CCSB.

PILOTAGE



Pilote(s) : CCSB



Partenaire(s) : Région, communes



Rôle de la CCSB : Porteur



Cible(s) de l'action : Tout public



Technicien(ne.s) référent(e.s):

Navette Méouge : Alexandre MOUGIN, autres : Mélanie COTTET



Élu(e.s) référent(e.s): Françoise

GARCIN, Jean-Michel MAGNAN (Méouge)



OBJECTIFS

Lutter contre l'autosolisme et proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle



INDICATEURS DE SUIVI

Communes engagées / Évènements réalisés

MOYENS A MOBILISER



Budget : Navette Méouge 75 000 €



Financements identifiés :



Moyens humains CCSB : 400 h/an



TEMPORALITÉ

Actions en cours et à venir



N° 3.24

**ACTION**

**Soutenir la création de commerces/services ambulants**

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La mobilité est le secteur le plus émetteur de GES, de polluants atmosphériques et consommateur d'énergie sur le territoire.

En plus de limiter l'autosolisme, le deuxième levier est de limiter les déplacements des usagers. Pour cela une solution consiste à favoriser le développement de commerces ou services ambulants dans les communes.

**DESCRIPTION**

Par sa compétence développement économique et grâce aux programmes LEADER, la CCSB s'attachera à soutenir la création de commerces/services ambulants qui permettent aux citoyens d'éviter de prendre leur véhicule individuel pour accéder au même service. De même la façon, la création de tiers-lieu pourra être soutenue ou toute autre initiative durable, responsable, locale visant le même objectif.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Associations des commerçants, CCI, CMAR



**Rôle de la CCSB :** Financier



**Cible(s) de l'action :** Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Julien GIBOZ, Pierre-Antoine MANGIN



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Marc DUPRAT

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** non défini



**Financements identifiés :** LEADER, Région



**Moyens humains CCSB :** 15 h/an



**OBJECTIFS**

Limitier les besoins de déplacement

Favoriser le lien social



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre de porteurs de projets



**TEMPORALITÉ**

Actions en cours et à venir



N° 3.31

**ACTION**

**Encourager le développement des déplacements à vélo**

**EFFET SUR**



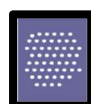
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Au-delà de lutter contre l'autosolisme et de limiter les besoins de déplacement, un levier complémentaire est l'utilisation du vélo pour les trajets de moyenne distance. Les études révèlent que pour des trajets <5km, la voiture est utilisée à 70%. Or 5 km sont aisément parcourus en vélo. En plus de limiter la pollution, le vélo est également bénéfique pour la santé, libère de l'espace en ville, limite les nuisances sonores. Ainsi encourager des politiques « pro-vélo » est bénéfique dans de nombreux domaines.

**DESCRIPTION**

Encourager une politique vélo / Créer et favoriser la création de voies cyclables (voies vertes, chaussidoux) / Favoriser l'installation d'infrastructures pour les vélos : parkings de vélos dans les centres, devant les écoles, aux arrêts de bus / Soutenir l'installation de lieux d'entretien de vélos / Soutenir l'installation d'aires de service vélos (bornes réparation, station lavage et gonflage, lieux de pique-nique...) / Valorisation touristique des itinéraires cyclables / Prise en compte du SDAC (Schéma Directeur des Aménagements Cyclables 05).

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Communes, Départements, SEM partenaires



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Alexandre MOUGIN, Lucie PARMENTIER, Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Michel MAGNAN, Françoise GARCIN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** non défini



**Financements identifiés :** Espace Valléen, Europe, Etat, Région et Départements



**Moyens humains CCSB :** 160 h/an



**OBJECTIFS**

Encourager l'utilisation du vélo au quotidien et pour le tourisme.



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre de contacts, de projets et d'évènements réalisés



**TEMPORALITÉ**

Actions en cours et à poursuivre

AXE STRATEGIQUE & OBJECTIF OPERATIONNEL

MOBILITÉ : 3.3- Développer les déplacements "actifs" (marche, vélo...)



N° 3.311

ACTION

Encourager l'utilisation du vélo électrique

Sous-action de : Encourager le développement des déplacements à vélo

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Dans l'objectif d'encourager le vélo, il est important de ne pas négliger le vélo électrique qui permet dans le vaste et montagneux territoire de la CCSB, de s'affranchir du relief et d'augmenter les distances parcourues.

DESCRIPTION

Poursuivre la prime à l'achat de vélo électrique, poursuivre et développer la location de vélos électriques à la Germanette en saison estivale (étendre à d'autres lieux), mettre en place un système de location longue durée de vélos électriques, implanter des bornes de recharge.

PILOTAGE



Pilote(s) : CCSB



Partenaire(s) : Syndicats d'énergie



Rôle de la CCSB : Financier



Cible(s) de l'action : Habitants de la CCSB et touristes



Technicien(ne.s) référent(e.s):  
Pierre-Antoine MANGIN



Élu(e.s) référent(e.s):  
Françoise Garcin



OBJECTIFS

Rendre le vélo attractif pour tous.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de primes allouées  
Nombre de vélos électriques achetés et loués  
Nombre de bornes de recharges installées

MOYENS A MOBILISER



Budget : aide achat VAE 2023 :  
6000 €. Location longue durée 5000€/an



Financements identifiés :



Moyens humains CCSB : 50 h/an



TEMPORALITÉ

Actions en cours, à maintenir et à venir



N° 3.32

**ACTION**

**Donner un accès au territoire avec un mode de transport doux**

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La mobilité est le secteur le plus émetteur de GES, de polluants atmosphériques sur le territoire.

Un des leviers pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle, est le développement du vélo sur le territoire. Pour cela il est important de développer des voies spécialisées pour cette pratique. Elles sont un atout pour le tourisme et permettront une pratique quotidienne pour les habitants.

Il est à noter que la baisse d'utilisation de la voiture au profit du vélo (surtout sur des courtes distances) est bénéfique pour la qualité de l'air, et qu'un air de qualité est un argument pour la promotion de la pratique des sports de fond comme le vélo, la marche, la course ...

**DESCRIPTION**

Suivre le projet Durance à vélo : participer activement à sa mise en œuvre et aux concertations.

Essayer d'inclure des boucles comme le Buëch à vélo et ultérieurement les autres vallées (Sasse, Méouge ...).



**OBJECTIFS**

Disposer de voies différenciées pour le vélo, pour le tourisme et pour le quotidien



**INDICATEURS DE SUIVI**

Km de piste cyclable créés

**PILOTAGE**



**Pilote(s)** : Durance à Vélo : SMAVD, Buëch à Vélo CCSB et CCBD



**Partenaire(s)** : CD05



**Rôle de la CCSB** : Financier



**Cible(s) de l'action** : Touristes et habitants



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**: Lucie PARMENTIER



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Jean-Michel MAGNAN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget** : non défini



**Financements identifiés** : Espace Valléen



**Moyens humains CCSB** : 160 h/an



**TEMPORALITÉ**

Durance à vélo : 2024

Buëch à vélo : études 2024, projet à suivre

AXE STRATEGIQUE & OBJECTIF OPERATIONNEL

MOBILITÉ : 3.3- Développer les déplacements "actifs" (marche, vélo...)



N° 3.33

ACTION

Valoriser la mobilité active

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

La mobilité est le secteur le plus émetteur de GES, de polluants atmosphériques sur le territoire.

Un frein au développement des mobilité actives est le « changement de comportement ». Pour palier cette difficulté, une communication régulière est nécessaire.

DESCRIPTION

Valoriser la mobilité active par des actions de communication : semaine de la mobilité, challenge au sein de la CCSB , avec les communes communiquer sur "aller à l'école à pied ou à vélo", mettre en place des challenges (cartes à poinçonner ... )

PILOTAGE



Pilote(s) : CCSB



Partenaire(s) : PNR Bp, Région, CEREMA



Rôle de la CCSB : Porteur



Cible(s) de l'action : Agents de la CCSB, élèves, communes, entreprises ...



Technicien(ne.s) référent(e.s):  
Mélanie COTTET



Élu(e.s) référent(e.s): Françoise GARCIN



OBJECTIFS

Encourager le changement de pratique : mobilité active pour les courtes et moyennes distances



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'évènements réalisés

MOYENS A MOBILISER



Budget : non défini



Financements identifiés : non identifié



Moyens humains CCSB : 160 h/an



TEMPORALITÉ

Septembre 2024 : faire un évènement pour la semaine de la mobilité. A reproduire et développer au fil du temps

## 6. FICHES ACTIONS : ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : GESTION DE L'EAU, PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

### Vers un territoire résilient



Les variations du régime climatique, l'augmentation de la température moyenne, la baisse des précipitations notamment en été etc... entraînent une modification des milieux naturels. Il est nécessaire d'anticiper ces changements pour continuer à bénéficier d'une ressource en eau pouvant satisfaire tous les usages. Cette réflexion est également valable pour les pratiques agricoles et forestières. Les milieux naturels, agricoles et forestiers sont des puits de carbone importants qu'il convient de préserver.

Les variations climatiques influencent aussi les risques encourus sur le territoire (crues, risques incendies etc.), il s'agit donc de prendre en compte ces éléments dans les documents d'urbanismes.

Axe stratégique		
Objectif opérationnel	N°	Titre de l'action
<b>4-Adaptation aux changements climatiques</b>		
4.1- Préserver la ressource en eau	4.11	Définir un projet de territoire sur la gestion de la ressource en eau
	4.12	Préserver les zones humides (élaboration d'un plan de gestion stratégique)
	4.121	Mener des actions d'éducation à la nature
	4.13	Connaitre la disponibilité des ressources en eau potable et limiter les pertes en eau sur les réseaux AEP
	4.140	Proposer un accompagnement aux gestionnaires d'irrigation (ASA)
	4.15	Valoriser la réutilisation des Eaux
4.2- Œuvrer pour une gestion durable de la forêt et des espaces naturels sensibles	4.21	Réaliser une charte forestière et mettre en œuvre son plan d'action
	4.211	Créer une trame de vieux boisements
	4.22	Lutter contre la pollution lumineuse
	4.23	Définir une stratégie de connaissance et de préservation de la biodiversité à l'échelle de la CCSB
	4.231	Contribuer au fonctionnement de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Baronnies orientales
4.3- Tendre vers un modèle agricole plus respectueux de l'environnement	4.31	Coordonner la mise place d'espaces test agricoles
	4.320	Inciter à l'amendement des sols par déchets verts locaux
	4.33	Sensibiliser, informer le monde agricole
	4.331	Sensibiliser contre l'écobuage et le brûlage de déchets verts
4.4- Lutter contre les risques naturels (incendie, inondation...)	4.41	Mettre en œuvre la GEMAPI
	4.42	Systématiser l'infiltration des eaux pluviales in situ et encourager les communes à le pratiquer
	4.430	Sensibiliser au risque incendie





N° 4.11

ACTION

Définir un projet de territoire sur la gestion de la ressource en eau

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Plus de 60% du territoire est classé en Zone de Répartition des Eaux (ressource est insuffisante par rapport au besoin). Les 40% restants sont les zones en aval de Serre-Ponçon. Or, l'été 2022 a mis en évidence que même cette ressource est vulnérable et cette vulnérabilité va aller s'accroissant. La Région Sud est dépendante de la ressource en eau de la Durance. Il est ainsi primordial que la CCSB participe à toutes les instances de gestion de la ressource en eau.

DESCRIPTION

Participer aux réunions des PGRE (Buëch, Sasse).  
Participer au Comité de Gestion Collégiale de l'EAU du 04 qui a pour vocation d'élaborer la politique globale de gestion quantitative de l'eau, en périodes normales et contraintes et à la Commission Locale de l'Eau Durance (05). Entrer dans le Comité Départemental 05 de Gestion de la ressource (CDGR 05). Développer cette problématique dans le deuxième contrat rivière du Buëch. Continuer de participer à L'AGORA (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères), animée par la Région Sud.



OBJECTIFS

Partager la ressource en eau pour tous les acteurs et le milieu naturel.

Assurer une cohérence des politiques territoriales.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de contacts réalisés

PILOTAGE



**Pilote(s)** : DDT 04, Préfectures 04/05, Chambre d'agriculture 05



**Partenaire(s)** : SMIGIBA, Chambres d'agriculture 05 et 04, SMAVD



**Rôle de la CCSB** : Concertation



**Cible(s) de l'action** : Agriculteurs, ASA, SIVU de la Motte Turriers, Maires, citoyens



**Technicien(ne.s) référent(e.s)** : Blandine BŒUF (DDT 04), Mélanie COTTET (CCSB)



**Élu(e.s) référent(e.s)** : Jean-Yves

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : non défini



**Financements identifiés** :



**Moyens humains CCSB** : 50 h/an



TEMPORALITÉ

En cours, à densifier



N° 4.12

ACTION

Préserver les zones humides (élaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides - PGSZH)

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Dans le domaine de l'eau, le changement climatique intensifie les événements extrêmes. Il faudra gérer des périodes de sécheresse intense, à des niveaux inconnus dans le climat actuel, et des précipitations extrêmes susceptibles d'engendrer des fortes inondations.

Les zones humides, en plus d'être des réservoirs de biodiversité, jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau. Leur préservation et restauration permettent d'agir sur la régulation des débits, le ruissellement, le risque d'inondations. « On protège ce qu'on connaît », il convient également de sensibiliser les usagers.

DESCRIPTION

Préserver la ressource en eau et le rôle fonctionnel des zones humides dans le cycle de l'eau (rétention d'eau, expansion de crues, biodiversité, etc.). Réalisation d'un PGSZH par le SMIGIBA et prise en compte des zones humides dans le contrat rivière de la Durance.

Restaurer des zones humides : Pour cela proposer des dossiers de travaux, pour bénéficier de fonds au titre de mesures compensatoires. Préparer les dossiers en collaboration avec le SMIGIBA, le SMAVD, le CEN

PILOTAGE



**Pilote(s)** : SMIGIBA, CCSB



**Partenaire(s)** : CEN, DDT, OFB, SMAVD



**Rôle de la CCSB** : Coordinateur



**Cible(s) de l'action** : CCSB, communes, propriétaires et usagers



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**: Éric BURLET, Lionel QUELIN (CEN PACA), Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Juan MORENO

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : 40 000 € (PGSZH)



**Financements identifiés** : Agence de l'Eau



**Moyens humains CCSB** : 30 h/an



OBJECTIFS

Permettre au territoire d'être plus résilient.  
Sensibiliser au déficit d'eau sur le territoire.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de projets et contacts réalisés, de communes engagées



TEMPORALITÉ

PGSZH : 2024

Communication : Objectif à partir de 2025, à minima 1 évènement/an



N° 4.121

ACTION

Mener des actions d'éducation à la nature

Sous-action de : 4.12 Préserver les zones humides

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Le déficit en eau sur le territoire est l'enjeu majeur des changements climatiques. Face à ce constat, il convient de travailler à rendre le territoire plus résilient, notamment grâce aux zones humides mais aussi par la sensibilisation auprès des usagers.

DESCRIPTION

Sensibiliser au rôle fonctionnel des zones humides dans le cycle de l'eau (rétention d'eau, expansion de crues, biodiversité, etc.) et au besoin de préserver la ressource en eau. Sensibiliser plus largement aux économies d'eau et au maintien de l'eau dans les milieux.

Renforcer la connaissance et le lien au vivant.

La sensibilisation doit s'accompagner de politiques d'économie et de limitation des prélèvements dans les milieux (nappes, rivières).

Il s'agit d'améliorer la connaissance et l'intérêt des jeunes générations pour l'ensemble du vivant et pour le fonctionnement des écosystèmes dans lesquels nous vivons. Possibilité de projets pédagogiques sur l'eau, le sol, la forêt, la biodiversité, etc.

PILOTAGE



**Pilote(s)** : SMIGIBA, PNR Bp



**Partenaire(s)** : CEN, CCSB



**Rôle de la CCSB** : Incitateur



**Cible(s) de l'action** : Scolaires, tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**:  
Natura 2000 (SMIGIBA), Matthieu MORARD, Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Juan MORENO

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : non défini



**Financements identifiés** : Natura 2000, PAPI et contrat rivière Buëch



**Moyens humains CCSB** : 20 h/an



OBJECTIFS

Sensibiliser à la biodiversité des milieux humides et au déficit d'eau sur le territoire. Induire des changements de comportements (prise de conscience)



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'évènements réalisés

Nombre de personnes sensibilisées



TEMPORALITÉ

A venir

Objectif de départ : 1 évènement/an



N° 4.13

ACTION

Connaître la disponibilité des ressources en eau potable et limiter les pertes en eau sur les réseaux AEP

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Les données climatiques médianes indiquent une baisse des ressources en eau de  $\pm 30\%$  d'ici 2050 (GREC Sud). De plus, le taux de fuite des réseaux est de 24% en Région Sud. Face à ce double constat, il convient de travailler à limiter la demande en eau potable et de réduire les pertes en route.

DESCRIPTION

- 1- Connaître la disponibilité des ressources en eau potable par commune.
- 2 - Communiquer auprès des communes pour les informer et les motiver à la réalisation de schéma directeur AEP et à avoir un programme de travaux.
- 3- A la prise de compétence eau et assainissent, réaliser un programme de travaux pour limiter les pertes en eau.

ET :

- CCSB communique auprès de communes pour fontaines en circuits fermés / Mener des campagnes de communication sur les économies d'eau.
- Avoir un économe de flux "eau".



OBJECTIFS

Limiter les prélèvements d'eau, garantir l'accès à l'eau potable. Avoir une population adaptée à la ressource en eau potable disponible.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de contacts et d'évènements réalisés

PILOTAGE



Pilote(s) : CCSB



Partenaire(s) : Communes, PNR Bp



Rôle de la CCSB : Porteur



Cible(s) de l'action : Communes, tout public



Technicien(ne.s) référent(e.s):  
Thibault DIEUDONNÉ, Élise PHILIPPE



Élu(e.s) référent(e.s): Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



Budget : non défini



Financements identifiés : Agence de l'Eau



Moyens humains CCSB : 1 ETP



TEMPORALITÉ

2024 : Travail sur la disponibilité et communiquer auprès de communes.

2026 : Prise de compétence : Organisation du service

2028 : 1 ETP "économe de flux eau".



N° 4.140

**ACTION**

**Proposer un accompagnement aux gestionnaires d'irrigation (ASA)**

Sous-action de : 4.33 – Sensibiliser, informer le monde agricole

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La disponibilité de la ressource en eau va s'amenuisant (-30% d'ici 2050 – GREC Sud) et le secteur agricole est le premier consommateur d'eau sur le territoire. Cependant ce secteur est fragile et nécessite d'être soutenu pour perdurer et évoluer vers de nouvelles pratiques. Ainsi de la communication envers les agriculteurs et les ASA, pour les informer de la globalité de la situation et mettre en lumière de nouvelles pratiques semble opportune.

**DESCRIPTION**

Communication avec les ASA/agriculteurs pour connaître leur positionnement vis à vis de la consommation d'eau. Organisation d'ateliers/groupes de travail pour présenter et discuter les indicateurs agroclimatiques et réfléchir aux exemples d'adaptation possibles. Accompagner sur l'adaptation au changement climatique (changements de techniques, de pratiques, leviers d'adaptations, diagnostics territoriaux...)

Faire des rappels sur l'obligation de compteurs.

Utiliser des outils, tels que CANARI, Clim agri ou ClimatXXI.

**PILOTAGE**



**Pilote(s)** : Chambres d'agriculture, CCSB



**Partenaire(s)** : Syndicats de rivière, DDT, PNR Bp.



**Rôle de la CCSB** : Porteur



**Cible(s) de l'action** : Gestionnaires d'irrigation (ASA, SIVU de la motte du Caire), secteur agricole.



**Technicien(ne.s) référent(e.s)** : Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s)** : Jean-Yves SIGAUD, Françoise GARCIN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget** : non défini



**Financements identifiés** : non identifié



**Moyens humains CCSB** : 30 h/an



**OBJECTIFS**

Sensibiliser au déficit d'eau sur le territoire. Induire des changements de comportements (prise de conscience)



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'évènements réalisés

Nombre de personnes sensibilisées



**TEMPORALITÉ**

A venir

Objectif de départ : 1 évènement/an



N° 4.15

**ACTION**

**Valoriser la réutilisation des eaux**

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Face à la diminution de la ressource en eau, conjointement à l'accroissement de la population, à la volonté de réindustrialisation et de maintien de la production agricole, un problème se pose sur le volume de consommation en eau. La première solution est la sobriété, la deuxième augmenter l'efficacité des techniques, la dernière consiste à réutiliser les eaux usées et les eaux de pluie. Pour exemple l'Israël réutilise 95% de ses eaux usées, la Région Sud n'en réutilise que 5%. Un travail est à mener dans ce domaine.

**DESCRIPTION**

Mener des actions de communication pour valoriser la réutilisation des Eaux Usées et des Eaux de Pluie.

A partir de 2026, mettre en œuvre des projets (obligation d'urbanisme, soutien financier ...)

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** DDT, Cerema, chambre d'agriculture, PNR Bp, SMIGIBA.



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** communes, agriculteurs



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** non défini



**Financements identifiés :** non identifié



**Moyens humains CCSB :** 30 h/an



**OBJECTIFS**

Sensibiliser au déficit d'eau sur le territoire. Induire des changements de comportements (prise de conscience)



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'évènements réalisés

Nombre de projets identifiés



**TEMPORALITÉ**

Objectif : 2025 diffuser l'information auprès des communes.

à partir de 2026 : réfléchir à des projets.



N° 4.21

ACTION

Réaliser une charte forestière et mettre en œuvre son plan d'actions

EFFET SUR



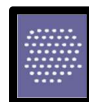
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

La CCSB est couverte à 68% de forêt, le diagnostic a montré que « le bois » est le sujet transversal concernant toutes les thématiques de la transition écologique (hormis la mobilité). Il apparaissait dès lors important d'étendre la charte forestière initialement prévue sur Monges, sur l'ensemble de la CCSB, afin de traiter de manière globale tous les enjeux liés à la gestion de la forêt et au bois.

La forêt est LE facteur de résilience du territoire aux changements climatiques : c'est à la fois le plus grand puits de carbone, un réservoir d'eau, de biodiversité mais aussi une ressource économique et touristique.

DESCRIPTION

Élaboration de la charte forestière : diagnostic territoire et ressource ; élaborer une stratégie et un plan d'actions pour répondre aux enjeux identifiés.

Animations des actions de la charte forestière.

Enjeux ciblés : morcellement forestier, lutte incendie, adaptation de la forêt, développement de l'exploitation (circuits courts) et d'un savoir-faire local, préservation de la biodiversité ....

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** CoFor, ONF, Fibois, CEN, CRPF, PNR Bp, OFB, ...



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Propriétaires forestiers publics et privés, entreprises, grand public, associations.



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Jennifer MOULLET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Françoise GARCIN

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** 50 000 €/an, à déterminer pour le programme d'actions



**Financements identifiés :** FEADER Région, Départements, ...



**Moyens humains CCSB :** 1 ETP



OBJECTIFS

Avoir une approche globale de la forêt, facteur de résilience du territoire, mais aussi ressource paysagère, sociale et économique locale.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de projets réalisés



TEMPORALITÉ

Diagnostic en cours.

2024 : Elaboration du plan d'actions, mise en œuvre sur 4 années

**ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : 4.2- Œuvrer pour une gestion durable de la forêt et des espaces naturels sensibles**



N° 4.211

**ACTION**

**Créer une trame de vieux boisements**

Sous-action de : Réaliser une charte forestière

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La forêt est le facteur de résilience du territoire aux changements climatiques. Face à l'effondrement de la biodiversité (artificialisation des sols, morcellement des milieux naturels) et aux changements climatiques ; une trame de vieux boisements peut avoir de nombreux bénéfices.

**DESCRIPTION**

Les vieilles forêts sont reconnues pour leurs bienfaits en termes de qualité de vie ainsi que pour leurs services écosystémiques (stockage de carbone, ressource en eau et rafraîchissement de l'atmosphère, zones refuge de biodiversité, arbres et forêts remarquables).

Le projet vise à protéger les vieux boisements et à constituer une trame de vieilles forêts (publiques et privées) à l'échelle de la CCSB, par le biais d'outils durables : valorisation des outils disponibles à l'ONF lors de la révision des plans d'aménagement forestier communaux, engagement des propriétaires et/ou maîtrise foncière/d'usage sur les forêts privées par le CEN dans une optique de libre évolution, communication sur les actions menées en forêt domaniale en zones de réserve biologique / hors sylviculture / N2000, etc. Proposer des projets (ex : bois sénescents) pour bénéficier de fonds au titre de mesures compensatoires et valoriser ceux déjà conduits.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CEN, PNR Bp



**Partenaire(s) :** CCSB, CRPF, DDT, OFB



**Rôle de la CCSB :** Accompagnateur



**Cible(s) de l'action :** Communes, propriétaires, habitants



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Lionel QUELIN (CEN PACA), Pierre DEXET (PNR Bp), Jennifer MOULLET (CCSB)



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Françoise GARCIN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** inclus dans charte forestière



**Financements identifiés :** DREAL, Région Sud, Europe (FEDER, FEADER)



**Moyens humains CCSB :** 1 ETP (charte forestière)



**OBJECTIFS**

Préserver la biodiversité. Créer un observatoire de la libre évolution de la forêt privée dans le contexte de changements climatiques (augmenter la résilience) et y intégrer les données déjà disponibles en forêt publique.



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre de contacts réalisés et de porteurs de projets



**TEMPORALITÉ**

Forêt privée : en cours 2023-24 sur des communes du PNR Bp. A finaliser en 2024 sur les communes engagées puis étendre sur le territoire de la CCSB.  
Forêt publique : en cours.





N° 4.22

ACTION

Lutter contre la pollution lumineuse

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Le diagnostic a ciblé la maîtrise de la demande en énergie et la préservation de la biodiversité comme des enjeux importants. L'éclairage artificiel, représente plus de 40% des consommations d'électricité des communes (ADEME). De plus, il impacte le vivant, notamment les espèces nocturnes et celles dépendant de l'alternance d'un cycle jour/nuit (dont les humains). Ce sujet vient allonger la liste des menaces qui pèsent sur une biodiversité en fort déclin. Ainsi l'extinction de l'éclairage artificiel répond à plusieurs enjeux : énergie, biodiversité, tourisme.

DESCRIPTION

Dans l'objectif de préserver la biodiversité : Œuvrer à réaliser une trame noire : faire la connexion entre Géoparc et PNR Bp pour une labellisation RICE (Réserve internationale de Ciel Etoilé).

Concertations avec communes et privés (Sanofi, Super U)

Sensibilisation des acteurs aux enjeux de la biodiversité liés à l'éclairage et accompagnement sur l'application de la réglementation (intensité et orientation de l'éclairage, LED).

PILOTAGE



**Pilote(s)** : CCSB, PNR Bp, Géoparc



**Partenaire(s)** : CEN PACA, Syndicats d'énergie, CEREMA, FNE



**Rôle de la CCSB** : Coordinateur



**Cible(s) de l'action** : Communes, zones d'activités, Privés, tout public.



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**: Thibault DIEUDONNÉ (interne), Mélanie COTTET (acteurs externes)



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : Eclairage public CCSB : 2023 : 56 300 € ; 2024 : 167 000€



**Financements identifiés** :



**Moyens humains CCSB** : 100 h/an



OBJECTIFS

Obtenir une « trame noire » entre les Monges et les Baronniees. Bénéfices : Biodiversité, tourisme, consommation d'énergie.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de communes engagées, de contacts réalisés et de projets réalisés



TEMPORALITÉ

En cours.

Objectif : trame noire en 2030



N° 4.23

ACTION

Définir une stratégie de connaissance et de préservation de la biodiversité à l'échelle de la CCSB

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Les changements globaux (climat et activités humaines) impactent toutes les composantes du monde vivant dans lequel nous évoluons. La biodiversité s'effondre (chute de 38% des populations d'oiseaux en milieu agricole) et de nombreux aspects du fonctionnement des sociétés humaines dépendant de la nature vont être perturbés : production de nourriture, matériaux, régulation des maladies et parasites, activités liées à la nature.

Le territoire de la CCSB qui se situe au carrefour des étages montagnard et méditerranéen peut être classé en « hot spot » de biodiversité permettant la transition entre ces 2 étages. On y recense de nombreuses espèces, par exemple la moitié des papillons de jour de France. Afin de mieux protéger ce territoire particulièrement riche, il convient tout d'abord de mieux le connaître et le faire connaître.

DESCRIPTION

Mieux connaître la biodiversité et les espaces naturels notamment via les démarches d'Atlas de la biodiversité (ABC) et accompagner les communes dans la prise en compte de la biodiversité (démarche "Territoire Engagé pour la Nature").

ABC déjà engagés par le CEN avec 5 communes.

Objectif : étendre ces actions avec d'autres communes et essayer d'avoir une coordination intercommunale.

Soutenir le réseau Natura 2000 présent sur le territoire.

PILOTAGE



**Pilote(s)** : CEN et CCSB



**Partenaire(s)** : PNR Bp, SMIGIBA, SMAVD, OFB, Région, ARBE



**Rôle de la CCSB** : Coordinateur



**Cible(s) de l'action** : Communes, CCSB, usagers du territoire



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**: Lionel QUELIN (CEN), Mélanie COTTET (CCSB)



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Emilie VAUTRIN

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : Non défini



**Financements identifiés** :



**Moyens humains CCSB** : 35h/an



OBJECTIFS

Obtenir une connaissance fine des espaces naturels et de leur biodiversité en vue de mieux les protéger.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de communes engagées, de contacts réalisés



TEMPORALITÉ

En 2024 engager un partenariat avec le CEN. Étendre les ABC à d'autres communes.

Objectif 2026 : engager la CCSB dans une démarche "Territoire Engagé pour la Nature"

**ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : 4.2- Œuvrer pour une gestion durable de la forêt et des espaces naturels sensibles**



N° 4.231

**ACTION**

**Contribuer au fonctionnement de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Baronnies orientales**

Sous-action de : Définir une stratégie de connaissance de la biodiversité ...

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Le Plan Biodiversité (échelle nationale) de 2018 vise à renforcer l'action de la France pour la préservation de la biodiversité et à mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée. Il a pour objectif d'améliorer le quotidien des Français et de garantir celui des générations à venir.

Les actions de la CCSB en faveur de la connaissance et de la protection de la biodiversité s'inscrivent dans ce Plan Biodiversité.

**DESCRIPTION**

Le projet de création d'une Réserve Naturelle Régionale (RNR) est en cours sur le territoire des communes de Val-Buëch-Méouge et Eourres.

Ce projet de territoire vise à reconnaître et "labelliser" l'originalité et la richesse d'un territoire présentant une biodiversité forestière remarquable et à accompagner les acteurs locaux (propriétaires, usagers, communes) dans la préservation et la gestion de ce patrimoine.

Dans le cadre de la charte forestière, la CCSB accompagne ce projet.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CEN



**Partenaire(s) :** PNR Bp, OFB



**Rôle de la CCSB :** Relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Communes, propriétaires, habitants



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Lionel QUELIN (CEN), Jennifer MOULLET (CCSB)



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Françoise GARCIN, Caroline YAFFEE, Gérard NICOLAS

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 1 ETP (charte forestière)



**OBJECTIFS**

Préserver les vieux boisements, réservoirs de biodiversité et assurer leur renouvellement.



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre de porteurs de projets et de personnes sensibilisées



**TEMPORALITÉ**

Démarche de création engagée.

Objectif de fonctionnement en 2024.

Ensuite animation de la Réserve (information, sensibilisation, pédagogie)



N° 4.31

ACTION

Coordonner la mise en place d'espaces test agricoles

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Par leurs pratiques, les agriculteurs disposent de différents leviers pour augmenter le stock de carbone de leurs parcelles : couverts végétaux sur cultures pérennes et en inter-culture, agroforesterie, plantation de haies, valorisation des matières organiques locales etc. Ces pratiques sont par ailleurs, non seulement un moyen de lutter contre les effets du changement climatique, mais aussi un levier d'action pour favoriser la biodiversité et diminuer la vulnérabilité énergétique des exploitations liée à la dépendance aux énergies fossiles.

Ainsi, dans le cadre du PCAET, il est opportun de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, souvent porteurs de nouvelles pratiques.

DESCRIPTION

Mettre en place des espaces-test agricoles dans le territoire de la CCSB, aussi bien sur des parcelles appartenant à la CCSB, qu'à des communes ou des propriétaires privés. L'objectif de ces espaces-test étant de favoriser les projets d'agriculture durable, la préservation des sols, de faciliter l'installation de porteurs de projets non issus du monde agricole et de limiter la déprise agricole.

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Mosagri, Agribio 04-05, ADEAR 04-05, Chambres d'agriculture



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Porteurs de projets, communes, propriétaires privés



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Pierre-Antoine MANGIN



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Françoise GARCIN

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 35 h/an



OBJECTIFS

Eviter la déprise agricole, favoriser les circuits courts, développer des pratiques agricoles durables.



INDICATEURS DE SUIVI

Emplois créés, nombre de porteurs de projets



TEMPORALITÉ

2024-26 : objectif 2 porteurs/an

A renouveler si l'expérimentation est positive

**ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : 4.3- Tendre vers un modèle agricole plus respectueux de l'environnement**



N° 4.320

**ACTION**

**Inciter à l'amendement des sols avec les déchets organiques locaux**

Sous-action de : 6.11 Réduire les déchets

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La loi AGECE (Anti-Gaspillage et pour l'Économie Circulaire) impose un traitement des biodéchets en 2024. Les biodéchets représentent 1/3 des ordures ménagères et sont enfouis sur le territoire. Leur coût de traitement est évalué à 840 000 € en 2022 et 20% des GES sur le territoire sont issus du traitement des déchets. Ainsi la CCSB travaille à de multiples solutions pour répondre à cette problématique. Le co-compostage en bout de champs est une solution.

**DESCRIPTION**

Valorisation de la matière organique (biodéchets et déchets verts) par une action de co-compostage en bout de champ. Le produit sera utilisé en amendement. Action réalisée en partenariat avec des agriculteurs.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Agriculteurs



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Agriculteurs et citoyens



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :**  
Amélie AUFFRET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Alain D'HEILLY, Florent MARTIN



**OBJECTIFS**

Réduire les volumes de biodéchets dans les ordures ménagères.

Traiter des déchets verts in situ.

Produire de l'amendement pour les agriculteurs engagés afin de diminuer l'apport d'engrais de synthèse émetteurs de gaz à effet de serre (azoté).

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** 90 000 €



**Financements identifiés :** LEADER  
72 000 €



**Moyens humains CCSB :** 100 h/an



**INDICATEURS DE SUIVI**

Projets réalisés (nombre d'agriculteurs impliqués)

Tonnages compostés



**TEMPORALITÉ**

En cours, à développer

**ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : 4.3- Tendre vers un modèle agricole plus respectueux de l'environnement**



N° 4.33

ACTION

**Sensibiliser, informer le monde agricole**

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Les agriculteurs disposent de différents leviers pour augmenter le stock de carbone de leurs parcelles : couverts végétaux sur cultures, agroforesterie, plantation de haies, etc. Ces pratiques sont un moyen de lutter contre les effets du changement climatique, mais aussi un levier d'action pour favoriser la biodiversité et diminuer la vulnérabilité énergétique des exploitations liée à la dépendance aux énergies fossiles.

Ainsi, dans le cadre du PCAET, malgré le manque de levier vers le monde agricole, il est opportun de favoriser le développement de nouvelles pratiques.

**DESCRIPTION**

Actions de sensibilisation auprès de différents publics du monde agricole pour présenter les changements de pratiques agricoles (établissements agricoles scolaires, syndicats d'agriculteurs, ASA).

Proposer des conférences/ateliers/retours d'expérience sur l'agriculture. Prévoir des retours d'expériences des groupes d'agriculteurs travaillant sur ces sujets (GIEEE, réseau Dephy...) sur des territoires proches et des journées de démonstration ...

Communiquer auprès des communes sur les jardins partagés.

Utiliser/proposer des outils, tels que CANARI ou Clim'agri

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** PNR Bp, INRAe, Chambres d'agriculture, Cerema, ADEME



**Rôle de la CCSB :** Porteur, relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Agriculteurs et acteurs du monde agricole



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :**  
Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD, Françoise GARCIN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 30 h/an



**OBJECTIFS**

Favoriser la diffusion de nouvelles pratiques agricoles.



**INDICATEURS DE SUIVI**

Evènements réalisés, nombre de personnes sensibilisées



**TEMPORALITÉ**

A partir de 2025.

Objectif minimum : 1 évènement/an



N° 4.331

**ACTION**

**Sensibiliser contre l'écobuage et le brûlage de déchets verts**  
Sous-action de : Sensibiliser, informer le monde agricole

**EFFET SUR**



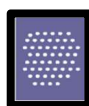
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Sur le territoire, l'écobuage et le brûlage de déchets est une pratique récurrente dans le milieu agricole et plus largement chez les citoyens. Ces pratiques sont fortement émettrices de polluants atmosphériques et néfastes pour la biodiversité. De plus elles présentent un danger pour les incendies. La CCSB travaille à proposer des solutions, mais de la communication pour engager un changement de pratique doit être réalisée.

**DESCRIPTION**

Communiquer auprès des communes et du monde agricole sur les conséquences de l'écobuage et du brûlage de déchets verts. Proposer des alternatives à ces pratiques. D'autant plus que le broyage et le compostage permettent de stocker du carbone et d'apporter un amendement aux sols.

En partenariat avec AtmoSud, mener des actions de sensibilisation sur la pollution atmosphérique.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** AtmoSud, cerema, chambres d'agriculture, CERPAM, ONF, SDIS, ADEME, INRAe



**Rôle de la CCSB :** Relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Agriculteurs, commune et grand public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD



**OBJECTIFS**

Créer un changement de pratique pour arrêter le brûlage de déchets verts et l'écobuage



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'évènements réalisés

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 16 h/an



**TEMPORALITÉ**

A partir de 2025 :

minimum 1 évènement/an



N° 4.41

ACTION

## Mettre en œuvre la GEMAPI

### EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

### CONTEXTE

La GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations) est un bloc de compétences confié aux EPCI le 1er janvier 2018 par la loi NOTRe .

Ce bloc recouvre les actions suivantes :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines.

### DESCRIPTION

La CCSB travaille en concertation avec les 3 syndicats de rivières du territoire :

- SMIGIBA et SMEA : Compétence transférée
- SMAVD : Compétence déléguée

SAGE sur la Durance, contrat rivière et PAPI sur le Buëch et la Durance.

Inciter les riverains à entretenir les rivières dont ils sont propriétaires (dans le respect du code de l'environnement).

### PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Syndicats de rivières, DDT 04-05, ARBE



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Agriculteurs



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET, Brigitte DELADOEUILLE



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Juan MORENO

### MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Taxe GEMAPI (2023 : 600 000 €)



**Financements identifiés :** Agence de l'Eau, Etat, Région Sud, Europe



**Moyens humains CCSB :** 10 h/sem



### OBJECTIFS

Obtenir un bon état des rivières et protéger la population du risque inondation.



### INDICATEURS DE SUIVI

Montant dépensé et nombre de projets réalisés



### TEMPORALITÉ

Etudes en cours (PAPI intention sur le Buëch, SAGE Durance)

Travaux d'entretien à venir : début 2024 sur les affluents du Buëch





N° 4.42

ACTION

**Systématiser l'infiltration des eaux pluviales in situ et encourager les communes à le pratiquer**

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Grâce à son pouvoir absorbant, le sol limite le risque d'inondation en cas de pluies intenses et alimente les nappes. Par ailleurs, il a la capacité de stocker le carbone et donc de compenser les émissions de GES, responsables du réchauffement climatique. Ainsi, le sol peut nous aider à nous adapter aux impacts du changement climatique et il contribue aussi à en atténuer l'intensité.

[Le plan national d'adaptation au changement climatique 2018-2022](#) (PNACC 2) a fait de la résilience des sols, un enjeu majeur. Avec le plan biodiversité 2018, il appelle à limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols. Une [solution d'adaptation fondée sur la nature](#) consiste à **rendre perméables les sols présentant un potentiel d'infiltration élevé**. L'eau de pluie s'infiltrerait plutôt que de ruisseler et recharge les nappes ou alimente la végétation.

DESCRIPTION

Pour les travaux de la CCSB : Systématiser l'infiltration des eaux pluviales.

Communiquer auprès des communes sur ce dispositif. (Former les élus).

Utiliser les ressources de l'ARBE : Pour une gestion intégrée de l'eau pour communiquer à différentes échelles.



OBJECTIFS

Limitier l'imperméabilisation des sols



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre projets réalisés

Nombre de personnes sensibilisées

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** ARBE, DDT, INRAe



**Rôle de la CCSB :** Porteur et relais de communication



**Cible(s) de l'action :** CCSB, communes



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Thibault DIEUDONNÉ, Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :** Agence de l'Eau, départements



**Moyens humains CCSB :** 35 h/an



TEMPORALITÉ

Appliquer dès à présent pour CCSB

Objectif 1 action de communication/an



N° 4.430

ACTION

**Sensibiliser au risque incendie**

Sous-action de : Réaliser une charte forestière

EFFET SUR



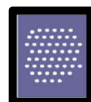
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

La forêt occupe plus de 60% du territoire. Les espaces forestiers constituent des espaces de vie et d'activité, ils remplissent un ensemble de fonctions économiques, sociales, paysagères et environnementales.

Dans un contexte de changement global avec des températures en hausse et des précipitations estivales amoindries, le risque d'incendie devient prégnant en période estivale, pendant laquelle la fréquentation touristique augmente dans les massifs.

Dans le cadre de son Plan climat, la Région Sud s'est engagée à préserver les milieux naturels et à prévenir les risques notamment à travers son dispositif « Guerre du feu » qui comprend des campagnes de prévention et la protection des forêts contre les incendies.

DESCRIPTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la charte forestière, mener des actions de sensibilisation au risque incendie auprès de différents publics. Faire le lien et collaborer avec les actions menées par le PNR Bp (Le dispositif Garde Régionale Forestière et le programme GIRN (Gestion Intégrée des Risques Naturels)).



OBJECTIFS

Eviter les incendies sur le territoire



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'évènements réalisés

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** PNR Bp, SDIS, DFCI, DECI



**Rôle de la CCSB :** Porteur et Relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Tout public et touristes



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Jennifer MOULLET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Françoise GARCIN

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Dans charte forestière



**Financements identifiés :** Région



**Moyens humains CCSB :** 1 ETP charte forestière



TEMPORALITÉ

Mise en œuvre du plan d'actions de la charte : 2025

## 7. FICHES ACTIONS : CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES

### Valoriser l'économie locale et l'accompagner vers la transition écologique

*Vers une économie locale plus durable*



Les évolutions climatiques vont modifier les rendements agricoles, les ressources en eau disponibles, les évolutions des "nuisibles".

Suivant l'évolution de la demande des consommateurs, le territoire privilégiera une agriculture de type biologique (agro-écologie), basée sur l'élevage, les cultures vivrières et fruitières pouvant, en outre, répondre aux besoins des cuisines collectives locales. De plus la transformation locale des produits agricoles pour leur valorisation sera soutenue (lait, fruits, viande, PAPAM).

L'évolution de la pratique sylvicole pourrait permettre une adaptation de la forêt aux changements climatiques pour préserver les rendements de la forêt en répondant aux besoins locaux en bois-énergie et bois-construction. Ces pratiques permettront de réduire la dépendance du territoire aux produits pétrolier en diminuant les émissions de gaz à effet de serre, en augmentant la séquestration du carbone dans les produits du bois et en renforçant l'économie locale.

Pour le tourisme, la qualité de l'air et la fraîcheur relative sont des avantages qui peuvent permettre une diversification de l'offre touristique et des activités. Par ailleurs adapter le tourisme aux changements climatiques est une opportunité d'engager une politique d'écotourisme permettant de cibler une clientèle de plus en plus tournée vers le bien-être, les activités de plein air dans un environnement de qualité.

Axe stratégique		
Objectif opérationnel	N°	Titre de l'action
<b>5- Circuits courts</b>		
5.1- Développer les circuits courts entre agriculture et alimentation	5.11	Mettre en œuvre « Les racines de nos cantines »
	5.12	Collaborer avec les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) locaux
	5.13	Étendre le label "Pays gourmand" à la CCSB
	5.14	Communiquer sur les marchés de producteurs et les bonnes pratiques
5.2- Développer la filière bois énergie et construction locale	5.210	Valoriser les constructions en bois local
	5.220	Réfléchir sur la réalisation d'une unité de production de bois plaquette et/ou pellet
5.3- Promouvoir toutes les filières locales	5.31	Mener une démarche : Territoire EIT (écologie industrielle et territoriale)
	5.32	Soutenir les initiatives locales
5.4- Favoriser le tourisme "éco-responsable" sur le territoire	5.41	Réaliser l'aménagement des gorges de la Méouge
	5.42	Communiquer avec les hébergeurs et offices du tourisme
	5.43	Encourager la randonnée "bas carbone"

**CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES :**

5.1 – Développer les circuits courts entre agriculture et alimentation



**N° 5.11**

**ACTION**

**Mettre en œuvre « Les racines de nos cantines »**

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

L'alimentation représente ¼ de l'empreinte carbone des ménages, dont plus de 80% par les produits animaux. D'après le site Parcel-app.org, sur la CCSB, en augmentant la part de produits locaux et bio de 30% et en réduisant la consommation de produits animaux de 25%, les impacts sur l'empreinte écologique sont les suivants : baisse de 33% des émissions de GES/personne ou de 17% /hectare, protection de la biodiversité et de la ressource en eau.

Ainsi, le développement des filières locales, en plus de développer l'économie locale non délocalisable, d'apporter une alimentation saine, contribue également aux objectifs du PCAET de réduction des émissions de GES et d'adaptation du territoire.

**DESCRIPTION**

En partenariat avec le PNR Bp, accompagnement de cantines d'écoles primaires et d'agriculteurs pour créer de nouvelles filières de commercialisation et augmenter la part de produits locaux dans les repas servis et favoriser l'agriculture durable.

A la fin du programme, volonté d'essaimer l'action.

Proposer un modèle de cahier des charges aux communes pour les aider à obtenir plus de produits locaux et de qualité par leur prestataire.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB et PNR Bp



**Partenaire(s) :** Agribio 05



**Rôle de la CCSB :** Porteur avec le PNR Bp



**Cible(s) de l'action :** Agriculteurs, personnels des cantines, élèves, parents d'élèves.



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :**  
Vanessa BLANCHET (CCSB), Sophie RAYNAUD (PNR Bp)



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Caroline YAFFEE

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** 67 400 €



**Financements identifiés :** LEADER  
54 000 €



**Moyens humains CCSB :** 10 h/mois



**OBJECTIFS**

Amorcer un changement de pratique dans les cantines.  
Donner de nouvelles opportunités aux agriculteurs



**INDICATEURS DE SUIVI**

Public touché, communes engagées



**TEMPORALITÉ**

Fin du programme décembre 2023  
Objectif d'essaimer les actions.

CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES :

5.1 – Développer les circuits courts entre agriculture et alimentation



N° 5.12

ACTION

Collaborer avec les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) locaux

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Les transformations des systèmes alimentaires depuis le début du XXe siècle génèrent de multiples dégradations environnementales et sociétales. Repenser les modèles de production, de commercialisation et de consommation des aliments s'impose comme un défi majeur du XXIe siècle. En France, l'alimentation est responsable d'environ ¼ des émissions de GES.

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les PAT sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective.

DESCRIPTION

Le territoire de la CCSB est entièrement couvert de PAT portés par : CD05, PNR Bp et CD04. La CCSB s'engage à collaborer avec chacun d'eux et éventuellement reproduire certaines actions sur son territoire.

Réaliser des actions de sensibilisation avec "La Fresque de l'Alimentation".



OBJECTIFS

Relocaliser l'alimentation en réponse à la crise environnementale, économique et sociale du moment.



INDICATEURS DE SUIVI

Public touché

PILOTAGE



**Pilote(s)** : CD 05, PNR Bp, CD 04



**Partenaire(s)** : Agribio 05, chambres d'agriculture



**Rôle de la CCSB** : Partenaire(s)



**Cible(s) de l'action** : Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s)**:  
Pierre-Antoine MANGIN



**Élu(e.s) référent(e.s)**: Caroline YAFFÉE

MOYENS A MOBILISER



**Budget** : Non défini



**Financements identifiés** :



**Moyens humains CCSB** : 35 h/an



TEMPORALITÉ

Collaboration en cours

Dans l'avenir, reproduire certaines actions sur territoire de la CCSB.

**CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES :**

5.1 – Développer les circuits courts entre agriculture et alimentation



N° 5.13

ACTION

**Étendre le label "Pays gourmand" à la CCSB**

EFFET SUR



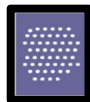
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Les habitudes alimentaires pèsent lourd sur l'environnement. Du champ à l'assiette, les impacts environnementaux sont partout. Un objectif des Projets Alimentaires Territoriaux est de rapprocher l'offre des producteurs locaux et la demande des consommateurs. En 2010, la Label « Pays Gourmand » a été créé sur le Pays Asse-Verdon-Vaïre-Var puis étendu aux Pays Serre Ponçon Ubaye Durance et Dignois. Il est actuellement porté par la communauté de communes Alpes Provence Verdon. Ce label est attribué à des restaurateurs utilisant des produits du terroir, il s'applique également aux producteurs et artisans. Le label vise à :

- Améliorer l'image de la restauration locale
- Développer et promouvoir la culture culinaire locale
- Encourager les partenariats entre producteurs et restaurateurs du territoire permettant de valoriser l'agriculture et l'artisanat du territoire en créant de nouveaux débouchés pour les producteurs.

**DESCRIPTION**

Étendre le label Pays Gourmand sur la CCSB en partenariat avec les structures porteuses de PAT.



**OBJECTIFS**

Eviter la déprise agricole, favoriser les circuits courts, développer de nouvelles pratiques agricoles.



**INDICATEURS DE SUIVI**

Projet réalisé, nombre de labélisés

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** CD04 et 05, PNR Bp, chambres d'agriculture



**Rôle de la CCSB :** Partenaire(s)



**Cible(s) de l'action :** Restaurateurs, Producteurs, Artisans



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Caroline YAFFÉE

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :** non défini (LEADER, Région ...)



**Moyens humains CCSB :** 35 h/an



**TEMPORALITÉ**

Début 2025

**CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES :**

5.1 – Développer les circuits courts entre agriculture et alimentation



**ACTION**

**Communiquer sur les marchés de producteurs et les bonnes pratiques**

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

En France, ¼ des émissions de GES des ménages provient de l'alimentation. Parmi ces émissions, la production agricole est le premier poste, le second les transports. Réduire les émissions liées à l'alimentation passe par une production plus durable et des achats locaux. Les consommateurs prennent conscience et les producteurs développent un schéma de distribution en circuits courts. Cela répond aux besoins de diminution des émissions de GES, diminution des déchets, lutte contre le gaspillage, meilleure rémunération des producteurs...

Les Marchés des Producteurs permettent de développer l'économie locale, plus responsable et solidaire. C'est un lieu de rencontre permettant de réunir la population locale et des touristes autour de l'agriculture et du terroir.

**DESCRIPTION**

Mettre en valeur les bonnes pratiques qui fonctionnent sur les marchés.

Faciliter et relayer la communication auprès des différents publics (résident, touristique) via les OT, les communes, etc... Mener des actions de communication mettant en valeur les producteurs locaux (dont artisans, transformateurs, ...), avec les offices de tourisme, le PNR Bp qui dispose d'une chargée de projet valorisation des productions et itinéraires gourmands.



**OBJECTIFS**

Loi EGalim. Maintenir, développer et diversifier l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'évènements réalisés

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Offices du tourisme, PNR Bp, Chambres d'agriculture, Chambres consulaires, l'association Bienvenue à la Ferme Alpes Provence



**Rôle de la CCSB :** Relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Agriculteurs



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Caroline YAFFÉE

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 35 h/an



**TEMPORALITÉ**

A venir

**CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES :**

5.2 – Développer la filière bois énergie et construction locale



N° 5.210

**ACTION**

**Valoriser les constructions en bois local**

Sous-action de : 4.21- Réaliser une charte forestière

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La CCSB est couverte à 68% de forêt. Le bois, par opposition aux énergies fossiles, est une matière première, disponible localement et renouvelable. Contrairement au béton ou à l'acier, le bois est un matériau de construction peu énergivore. Il est en effet :

- Léger : optimisation de l'énergie consommée pour sa transformation, son transport et sa mise en œuvre.
- Sec : le chantier bois ne gaspille pas d'eau, une ressource rare.
- Isolant : la faible conductivité thermique du bois permet de réaliser des bâtiments bien isolés.

**DESCRIPTION**

Dans le cadre de la charte forestière, communiquer sur la normalisation du pin construction ainsi que la certification « Bois des Alpes ».

Encourager les politiques publiques : inclure des clauses d'utilisation de bois local dans les CCTP des constructions publiques.

Communiquer sur une réalisation exemplaire en bois (Bois des Alpes, BDM).

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** CoFor, Fibois



**Rôle de la CCSB :** Relais de communication et/ou porteur



**Cible(s) de l'action :** collectivités et tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Jennifer MOULLET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Françoise GARCIN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Charte forestière



**Financements identifiés :** Bonification DETR



**Moyens humains CCSB :** 1 ETP (Charte forestière)



**OBJECTIFS**

Encourager le changement de pratique pour favoriser la construction en bois local (habitat traditionnel en pierre)



**INDICATEURS DE SUIVI**

Public touché, projets réalisés



**TEMPORALITÉ**

2025: A partir de la mise en œuvre du plan d'actions de la charte forestière.

Objectif 2030 : 1 construction en bois local réalisée par la CCSB ou une commune.





N° 5.220

**ACTION**

**Réfléchir sur la réalisation d'une unité de production de bois plaquette et/ou pellet**

Sous-action de : 4.21- Réaliser une charte forestière

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Energie durable, locale et créatrice d'emplois, le bois énergie est l'énergie renouvelable la plus utilisée en France.

Le bois-énergie est la première source de chaleur renouvelable sur le territoire. Cependant sa provenance n'est pas toujours locale. La relocalisation et la traçabilité de cette filière est un enjeu identifié.

La stratégie du PCAET vise l'exploitation de l'ensemble de la ressource forestière locale mobilisable, soit 50 GWh (augmentation de 30%).

Les diagnostics énergétiques des bâtiments de la CCSB et de plusieurs communes, ont préconisé l'installation de chaudières bois. Ainsi, le besoin en bois énergie de la collectivité devrait augmenter au cours des années et contribuer aux besoins de production locaux.

**DESCRIPTION**

Dans le cadre de la charte forestière, réfléchir à une unité de production locale de bois déchiqueté et/ou pellet.

De plus, étudier la possibilité de récupération du bois arrivant en déchetterie pour broyage et chauffage.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** CoFor, Fibois



**Rôle de la CCSB :** Relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Tout public et CCSB



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Jennifer MOULLET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Françoise GARCIN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :** LEADER



**Moyens humains CCSB :** 1 ETP (charte forestière)



**OBJECTIFS**

Relocaliser la filière bois énergie



**INDICATEURS DE SUIVI**

Etude lancée, porteur de projet



**TEMPORALITÉ**

Réflexion à mener au fur et à mesure d'installation de chauffage au bois



ACTION

Mener une démarche : Territoire EIT (Écologie Industrielle et Territoriale)

EFFET SUR



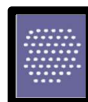
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Le diagnostic met en évidence que le traitement des déchets et l'industrie sont responsables de 23% des émissions de GES du territoire. Les émissions associées à la consommation de biens ne sont pas incluses mais viendraient alourdir ce bilan.

Ainsi, agir en faveur de l'économie circulaire, par opposition à l'économie linéaire (extraire produire consommer jeter) vise à consommer moins de ressources et réduire la quantité de déchets ultimes.

L'EIT - Écologie Industrielle et Territoriale - est un des 7 piliers de l'économie circulaire.

DESCRIPTION

Accompagner les professionnels du territoire vers la mise en place d'une démarche locale d'économie circulaire dans le but de réaliser des synergies inter-entreprises pour optimiser les ressources du territoire (énergie, eau, déchets, équipements, expertise).

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** CCI, réseau régional

EIT



**Rôle de la CCSB :** Développement de la démarche



**Cible(s) de l'action :** Artisans, commerçants, industriels, plus généralement tout acteur producteur de flux de matière et/ou d'énergie



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :**

Amélie AUFFRET, Pierre-Antoine MANGIN



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Marc

DUPRAT



OBJECTIFS

Maintien et développement d'une activité locale, création d'un réseau d'acteurs locaux, réduction des consommations de ressources, traitement local des déchets, augmentation du réemploi, baisse des émissions de gaz à effet de serre

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** 194 700 € (sur 3 ans)



**Financements identifiés :** Région SUD, ADEME (objectif 80% )



**Moyens humains CCSB :** 1 ETP 3 ans



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'entreprises sensibilisées et impliquées, de synergies mise en œuvre



TEMPORALITÉ

2024-26

**CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES :**

5.3 – Promouvoir toutes les filières locales



**N° 5.32**

**ACTION**

**Soutenir les initiatives locales**

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La consommation et l'utilisation de produits locaux possèdent plusieurs atouts pour le territoire : développer l'économie locale, raccourcir les circuits de distribution et conserver les investissements et les retombées économiques sur le territoire.

Le programme européen LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) vise à soutenir le développement des territoires ruraux.

Sur le territoire c'est le Groupe d'Action Locale (GAL) du Sisteronais-Buëch qui dispose d'une enveloppe visant à cofinancer des projets publics ou privés qui s'inscrivent dans le respect du thème : faire du Sisteronais-Buëch un éco-territoire

**DESCRIPTION**

Faciliter le développement et la pérennisation de structures en circuits courts appuyées par des fonds de développement rural (artisanat, agriculture, centre de formation ...)

Fiche LEADER : soutenir la transition écologique du tissu économique local (indicateur nb entreprise recevant une aide (R.39))

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** PNR Bp, Offices du tourisme, chambres consulaires



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Porteurs de projets, professionnels locaux



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Julien GIBOZ



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Philippe MAGNUS

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** 2 ETP du GAL



**Financements identifiés :** Europe, Région, Départements, Groupe d'Action Locale (GAL) Sisteronais-Buëch



**Moyens humains CCSB :** 2 ETP (GAL)



**OBJECTIFS**

Maintien et développement d'une activité locale en faveur de la transition écologique



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre de porteurs de projets



**TEMPORALITÉ**

Nouveau programme LEADER 2023-27 : Participer à la programmation du programme LEADER suivant.



N° 5.41

ACTION

Réaliser l'aménagement des gorges de la Méouge

EFFET SUR



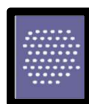
Conso énergie



GES



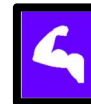
EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Les activités touristiques locales se doivent d'être en adéquation avec l'image de « poumon vert » du territoire. Pour autant, les activités touristiques, notamment estivales, ont de forts impacts en termes de qualité de l'air (mobilité), mais aussi de préservation des ressources naturelles que sont l'eau et la biodiversité, déjà fragilisées par les changements climatiques. Par ailleurs, les activités touristiques ont un rôle à jouer concernant la préservation des paysages et le développement économique local.

Sur le territoire, les gorges de la Méouge, classées réserve biologique dirigée (ONF) et Natura 2000, sont un lieu réputé pour la baignade et la promenade. Ce site est fortement fréquenté en période estivale.

La CCSB est chargée de l'aménagement du site (chemins de randonnées, passerelles, installations de toilettes sèches, mise en sécurité...) ainsi que de la qualité des eaux de baignades. Un plan d'actions pour l'aménagement des gorges est en cours de réalisation.

DESCRIPTION

Réaliser le plan d'actions pour l'aménagement des Gorges de la Méouge dans l'optique d'un tourisme tourné vers la nature et respectueux de l'environnement.



OBJECTIFS

Favoriser un tourisme éco-responsable



INDICATEURS DE SUIVI

Projet réalisé

PILOTAGE



Pilote(s) : CCSB



Partenaire(s) : ONF, ABF, PNR Bp, Département 05, SMIGIBA



Rôle de la CCSB : Porteur



Cible(s) de l'action : Touristes et population locale



Technicien(ne.s) référent(e.s): Alexandre MOUGIN



Élu(e.s) référent(e.s): Jean-Michel MAGNAN

MOYENS A MOBILISER



Budget : 2 270 000



Financements identifiés : Europe, Etat, Région et Département



Moyens humains CCSB : 160 h/an



TEMPORALITÉ

2024-30

**CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES :**  
5.4 – Favoriser le tourisme « éco-responsable » sur le territoire



**ACTION**

**Communiquer avec les hébergeurs et offices du tourisme**

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Les activités touristiques locales se doivent d'être en adéquation avec l'image de « poumon vert » du territoire. Pour autant, elles ont de forts impacts en termes de qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité déjà fragilisées par les changements climatiques. Par ailleurs, elles ont un rôle à jouer dans la préservation des paysages et le développement d'une économie écoresponsables.

**DESCRIPTION**

Contacter les offices de tourisme, le PNR Bp et le Géoparc pour connaître l'offre touristique "éco-responsable" afin de l'augmenter.

Par les offices du tourisme, le PNR Bp et le Géoparc, fournir de la documentation aux hébergeurs pour augmenter leur "éco-responsabilité" et celle de leurs clients.

Communiquer et valoriser les initiatives privées qui vont dans le sens d'un tourisme durable.

Soutenir le développement de la marque Valeurs Parc et Hautes-Alpes Naturellement.

Organiser des temps d'échanges multi-acteurs pour faire émerger de nouveaux modèles touristiques et avoir des retours d'expériences.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Offices du tourisme, PNR Bp, Géoparc



**Rôle de la CCSB :** Relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Hébergeurs et touristes



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Michel MAGNAN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 35 h/an



**OBJECTIFS**

Communiquer sur les bonnes pratiques (maîtrise des flux : eau, énergie, déchets ; respect des écosystèmes).



**INDICATEURS DE SUIVI**

Contacts réalisés



**TEMPORALITÉ**

Commencer en 2024, intensifier

Objectif 1 évènement tous les 2 ans

**CIRCUITS COURTS : ENCOURAGER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES :**

5.4 – Favoriser le tourisme « éco-responsable » sur le territoire



N° 5.43

**ACTION**

**Encourager la randonnée "bas carbone"**

**EFFET SUR**



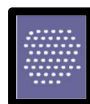
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

La diversité des paysages, de la biodiversité, un air pur, une relative fraîcheur en été sont autant d'atouts du territoire pour une clientèle touristique en quête d'expérience nouvelle et de sens dans leurs pratiques. La vision du tourisme et les pratiques sont en mutation, notamment par rapport aux contraintes économiques, énergétiques, climatiques. En effet, le tourisme est très dépendant des énergies carbonées et doit être repensé autour de quelque chose de plus vertueux. Les nouvelles pratiques doivent faire preuve de sobriété. Les socioprofessionnels sont aujourd'hui en pleine transition pour adapter leurs offres et les diversifier. Cette action vise à faciliter et mettre en lumière la possibilité de faire du tourisme à « faible empreinte carbone » en toutes saisons.

**DESCRIPTION**

Encourager la randonnée "bas carbone" : Promouvoir l'outil Géotrek et proposer des itinéraires au départ de points multimodaux. Objectif: randonner sans prendre sa voiture individuelle.

Proposer et promouvoir des circuits de randonnée itinérante. Faire un lien avec le chargé de projet agritourisme du PNR Bp

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Offices du tourisme, PNR Bp



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Lucie PARMENTIER, Jauris LINARES



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Caroline YAFFÉE

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 160 h/an



**OBJECTIFS**

Réduire la dépendance à la voiture individuelle dans les pratiques d'activités de plein air



**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre de projets réalisés



**TEMPORALITÉ**

Proposer 2 itinéraires en 2024

Accroître l'offre et la communication par la suite

## 8. FICHES ACTIONS : ECO-EXEMPLARITE

Développer l'éco-exemplarité de la CCSB et des communes membres.



Il s'agit de développer les outils permettant de mobiliser les acteurs territoriaux, les forces vives du territoire, d'éveiller et mettre en exergue les enjeux et les actions déjà réalisées, de suivre l'avancement des actions et ajuster la stratégie au besoin.

Mettre en place et/ou poursuivre les actions menées par la collectivité : Zéro Déchet, zéro gaspillage ; charte régionale zéro plastique, économie circulaire,

mettre en place des marchés publics avec des critères environnementaux, ...

Travailler en partenariat avec les communes sur des projets éco-exemplaires tels que l'extinction de l'éclairage nocturne, la rénovation énergétique des bâtiments publics, le développement des énergies renouvelables, la mise en place de composteurs collectifs, ...

Il convient également de soutenir et mettre en lumière les actions en faveur de la transition écologique quel que soit leur origine (milieu associatif, citoyen, privé).

Axe stratégique		
Objectif opérationnel	N°	Titre de l'action
<b>6- Eco-Exemplarité</b>		
6.1- Réduire la production de déchets	6.11	Réduire les déchets
	6.111	Travailler à la valorisation des biodéchets
6.2- Travailler sur une commande publique éco-responsable	6.21	Œuvrer pour une commande publique "écoresponsable"
6.3- Maitriser la consommation d'énergie interne de la CCSB	6.31	Analyser le fonctionnement de la CCSB par le prisme écologique
	6.32	Réduire les consommations de flux (énergie/eau) de l'intercommunalité
	6.321	Sensibiliser les agents de la CCSB
6.4- Réaliser, Inciter, accompagner des projets éco-exemplaires	6.41	Réaliser et accompagner des actions de sensibilisation à la transition écologique
	6.42	Communiquer sur les projets éco-responsables à l'échelle de la CCSB



N° 6.11

ACTION

Réduire les déchets

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Le traitement des déchets est à l'origine de 21% des émissions de GES sur le territoire. Ce secteur est un levier important pour atteindre l'objectif de réduction de GES, d'autant que la CCSB dispose de la compétence collecte et traitement des déchets et doit se conformer à la loi AGEC (réduction de 15% des déchets ménagers par habitant d'ici 2030). L'équipe du pôle environnement travaille activement à cette problématique. Le travail porte sur la collecte afin de l'optimiser, mais le levier primordial pour atteindre les objectifs de réduction est la prévention.

DESCRIPTION

Mise en œuvre du PLPDMA (gestion et prévention des déchets dont les biodéchets, gaspillage alimentaire, économie circulaire, communication sur la prévention et le tri des déchets dont les déchets agricoles, ...)

Actions de sensibilisation scolaire, grand public, professionnels, communes ... Poursuivre les partenariats avec le PNR Bp (Mon école zéro déchets, PAT ).

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Communes, PNR Bp, ADEME, Région SUD, Chambres consulaires, ...



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Audrey D'HEILLY



**Élus référents :** Alain D'HEILLY, Florent MARTIN, Damien DUREANCEAU

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Investissement : 1 200 000 €

Fonctionnement : 200 000 €



**Financements identifiés :** Région, Etat



**Moyens humains CCSB :** L'équipe du pôle environnement



OBJECTIFS

Se conformer à la loi AGEC. Engager un changement de comportement vis-à-vis de la consommation et de la production de déchets associée



INDICATEURS DE SUIVI

Entreprises et établissements scolaires engagés. Nombre d'événements réalisés. Montant levés et dépensés en exploitation et investissement.



TEMPORALITÉ

PLPDMA : 2024 -2030

2026 : points de tri complets partout





N° 6.111

**ACTION**

**Travailler à la valorisation des biodéchets**

Sous-action de : Réduire les déchets

**EFFET SUR**



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

**CONTEXTE**

Le traitement des déchets est à l'origine de 21% des émissions de GES sur le territoire. En effet, 1/3 des déchets enfouis sont fermentescibles et sont donc à l'origine de ces émissions et de la production de lixiviats qu'il faut traiter. Ainsi l'enjeu majeur pour réduire les déchets à la source est d'amener tous les acteurs à traiter leurs « biodéchets ».

Cette action est à fort co-bénéfices, puisque les biodéchets compostés n'émettront pas de GES, réduiront fortement le tonnage des déchets enfouis (et le kilométrage des camions de collecte), produiront de l'amendement pour les sols en y stockant le carbone.

**DESCRIPTION**

- Gestion de proximité : compostage in situ (individuel, collectif, en établissement) : sensibilisation, mise en œuvre, suivi, accompagnement.
- Co-compostage en bout de champs : partenariat avec les agriculteurs : déchets des professionnels et des ménages
- Collecte des biodéchets (phase, zone test)
- Création d'une mini plate-forme de compostage



**OBJECTIFS**

Répondre aux objectifs des lois LTECV et AGEC et du plan régional des déchets.



**INDICATEURS DE SUIVI**

Communes, entreprises et établissements scolaires engagés. Nombre d'évènements et de projets réalisés.

**PILOTAGE**



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** ADEME, Région, Europe



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Audrey D'HEILLY



**Élus référents :** Alain D'HEILLY, Florent MARTIN

**MOYENS A MOBILISER**



**Budget :** 390 000 €



**Financements identifiés :** Europe, Région SUD, ADEME



**Moyens humains CCSB :** 1 ETP



**TEMPORALITÉ**

En cours



N° 6.21

ACTION

Œuvrer pour une commande publique "écoresponsable"

EFFET SUR



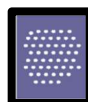
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

La commande publique représente 200 milliards d'€/an, soit environ 8% du PIB. Le code de la commande publique impose la prise en compte du développement durable à toutes les étapes d'un marché (cycle de vie d'un produit, approche en coût global, utilisation des écolabels).

Ainsi, la commande publique durable est un levier déterminant permettant aux acheteurs publics d'assurer leurs responsabilités environnementale, sociale et économique en se rapprochant de leur territoire, en favorisant l'emploi et l'environnement tout en apportant des gains à leurs structures.

DESCRIPTION

Avec le service de la commande publique, travailler à des clauses d'éco-responsabilité dans les marchés en basant sur le « [guide méthodologique et fiches pratiques de la commande publique durable](#) »

Utiliser la charte zéro-plastique et la "faire vivre".

Systématiser la possibilité de matériaux biosourcé dans les cahiers des charges.

Puis communiquer cette démarche auprès des communes.

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Région, ADEME



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** CCSB et communes



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Océane CONILH, Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Robert GAY

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 35 h/an



OBJECTIFS

Répondre aux objectifs du [PNAD 2022-2025](#) (Plan National pour des Achats Durables).



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre marchés avec des clauses environnementales

Nombre de communes engagées



TEMPORALITÉ

Action à débuter en 2024 avec le service de la commande publique.

2025 : Inclure les matériaux biosourcés.

à partir 2026 : communiquer sur la démarche auprès des communes.



N° 6.31

ACTION

Analyser le fonctionnement de la CCSB par le prisme écologique

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

Dans son dernier rapport le GIEC, qui alerte sur l'état du monde et les tendances, indique que les efforts actuels sont insuffisants. Ce constat incite à l'appropriation des enjeux climatiques par les acteurs publics, dont les collectivités territoriales. Pour améliorer leur performance climatique, elles doivent pouvoir mesurer le niveau de leur contribution à la transition. Il existe 2 catégories d'outils de mesure : les données physiques (Bilan carbone) et les outils d'analyse monétaire. Ceux-ci consistent à analyser les flux financiers au regard de leur impact environnemental. Le budget constitue un point de départ naturel pour favoriser une transformation stratégique. C'est l'instrument de hiérarchisation des priorités politiques et de leur traduction en d'actions.

DESCRIPTION

Réaliser un bilan carbone de la collectivité (éventuellement s'engager dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique - ADEME).  
Analyser le budget de la collectivité par le prisme écologique afin d'évoluer vers des pratiques vertueuses. Éventuellement, inclure les communes volontaires dans la démarche.  
Utiliser ces outils pour sensibiliser les agents de la CCSB.



OBJECTIFS

Réduire l'empreinte carbone de la CCSB. Avoir une démarche globale.



INDICATEURS DE SUIVI

Budget vert réalisé, Bilan carbone réalisé,

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** cnfpt, ICE4C, ADEME



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** CCSB et collectivités



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET, Julie TRINQUIER



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD

*Ressource méthodologique : ICE4C, [guide du cnfpt pour réaliser un budget vert](#)*

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :** ADEME, LEADER



**Moyens humains CCSB :** 150 h/an



TEMPORALITÉ

Analyse du budget 2025 avec le prisme éco-responsable, à renouveler chaque année pour l'améliorer.

2026 : réaliser un bilan carbone CCSB



N° 6.32

ACTION

Réduire les consommations de flux (énergie/eau) de l'intercommunalité

EFFET SUR



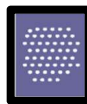
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

En tant que porteurs des objectifs climatiques et environnementaux du territoire, les acteurs publics se doivent de montrer l'exemple pour engager la transition de la société, notamment du point de vue de la sobriété énergétique et de la réfection des bâtiments publics pour en améliorer l'efficacité énergétique (et de la consommation d'eau).

La rénovation des bâtiments doit se faire en privilégiant des acteurs locaux afin de les aider à monter en compétences et à proposer une offre adaptée aux enjeux. C'est un moyen pour la collectivité de montrer que les enjeux environnementaux peuvent être conciliés avec un développement du territoire pour parvenir à une croissance durable.

DESCRIPTION

Audits énergétiques des bâtiments intercommunaux (lien avec les communes), puis réalisation d'un programme pluriannuel de travaux sur les bâtiments intercommunaux Structuration multi-acteurs sur le 04 : candidature commune au programme ACTEE+ du 04.

Suivre les consommations de flux (énergie, eau) de la CCSB afin de les optimiser, sensibiliser les agents.

Éventuellement proposer de l'ingénierie aux communes.

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** CEREMA, IT05, CD 04 et 05, syndicats d'énergie, ALTE



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** CCSB et communes



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Thibault DIEUDONNE



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** 1 303 200 €



**Financements identifiés :** Etat, FNCCR, Région, Banque des Territoires, Fonds verts



**Moyens humains CCSB :** 10 h/semaine



OBJECTIFS

Réduire les consommations d'eau et d'énergie de la CCSB



INDICATEURS DE SUIVI

Travail d'un économiste de flux, projets de rénovation de bâtiments, type de rénovation.



TEMPORALITÉ

2024 : Réaliser un programme de travaux sur 5 ans et commencer les travaux.

2026 : Avoir un économiste de flux (eau/énergie) à la CCSB

ÉCO-EXEMPLARITÉ : 6.3- Maîtriser la consommation d'énergie interne de la CCSB



N° 6.321

ACTION

Sensibiliser les agents de la CCSB

Sous-action de : Réduire les consommations de flux de l'intercommunalité

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

En tant que porteurs des objectifs climatiques et environnementaux du territoire, les acteurs publics se doivent de montrer l'exemple pour engager la transition de la société, notamment du point de vue de la sobriété énergétique. Chargés de mettre en œuvre les politiques publiques locales, les agents jouent un rôle non négligeable dans la transition écologique et énergétique des territoires. Par leurs pratiques professionnelles, ils peuvent aussi réduire l'impact des activités de leur administration sur l'environnement. Il est important que tous les agents aient un niveau d'information suffisamment important pour qu'ils aient envie d'agir, « On ne protège que ce que l'on connaît ».

DESCRIPTION

Sensibiliser les agents (dont les directions) et élus de la CCSB aux actions en faveur de la transition écologique : déplacements, comportements au bureau, utilisation du numérique (fresques climat, atelier 2 tonnes, little big impact) et réduction énergie (ordi/chauffage, électricité.) via des supports de communication et affichage

S'engager dans une démarche "numérique responsable" (Par exemple : label NR, don de matériel informatique à l'association NumériSud).

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Syndicats d'énergie, ADME



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Agents CCSB



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET, David AILLAUD (informatique), Matthieu AUCOMTE (communication).



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD, Florent ARMAND

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 80 h/an



OBJECTIFS

Réduire les consommations d'eau et d'énergie de la CCSB  
Engendrer des changements de comportement chez les agents.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'évènements et de communications réalisés



TEMPORALITÉ

2025 Actions de sensibilisation à la TE.  
2026 : S'engager dans une démarche "numérique responsable"

Objectif : 1 action de sensibilisation/an interne à la CCSB



N° 6.41

ACTION

Réaliser et accompagner des actions de sensibilisation à la transition écologique

EFFET SUR



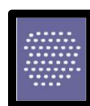
Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

La transition écologique nécessite une mobilisation de tous les acteurs : citoyens, entreprises, collectivités, associations, etc. Il est important que tous aient un niveau d'information suffisamment important pour vouloir et pouvoir agir. L'acceptation du changement passe par la compréhension des enjeux, des bénéfices individuels et collectifs. La sensibilisation de tous les acteurs est donc une étape essentielle pour créer une base solide à la démarche d'éco-exemplarité.

DESCRIPTION

Réaliser et/ou accompagner des actions de sensibilisation à la transition écologique auprès de différents publics pour encourager le passage à l'action : Former des agents à la Fresque du Climat et/ou à faire partie du "Shift Project".  
Accompagner les associations menant des actions en faveur de la transition écologique.

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** PNR Bp, Syndicats d'énergie



**Rôle de la CCSB :** Porteur



**Cible(s) de l'action :** Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 35 h/an



OBJECTIFS

Favoriser les changements de comportement en faveur de la transition écologique.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'évènements réalisés, public sensibilisé, subventions octroyées pour des actions éco-exemplaires.



TEMPORALITÉ

Objectif minimum 1 évènement/an



N° 6.42

ACTION

Communiquer sur les projets éco-responsables à l'échelle de la CCSB

EFFET SUR



Conso énergie



GES



EnR



Pollution



Séquestration C



Adaptation

CONTEXTE

La transition écologique est une évolution vers un modèle de développement durable, accessible à tous, qui renouvelle les façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Dans cette démarche, le PCAET souhaite répondre aux grands enjeux climatiques, rareté des ressources, perte accélérée de la biodiversité et multiplication des risques sanitaires environnementaux. Cependant, la transition écologique se construit et nécessite une mobilisation de tous les acteurs : citoyens, entreprises, collectivités, associations, etc.

DESCRIPTION

Objectif : Partage de retours d'expériences et valorisation d'actions locales exemplaires pour créer une dynamique à l'échelle du territoire et engager toujours plus d'actions :

- Répertorier les actions locales publiques dans un premier temps, puis étendre aux actions citoyennes, associatives, privées ...
- Réfléchir à des modalités de récoltes, classement et moyen de diffusion de ces informations.
- Créer un réseau d'acteurs "vertueux" sur le territoire. Porter des événements de sensibilisation avec ces acteurs. L'objectif étant de montrer ce qui existe pour inspirer et faire effet boule de neige.

PILOTAGE



**Pilote(s) :** CCSB



**Partenaire(s) :** Communes, PNR Bp, associations



**Rôle de la CCSB :** Relais de communication



**Cible(s) de l'action :** Tout public



**Technicien(ne.s) référent(e.s) :** Mélanie COTTET, Matthieu AUCOMTE, communication



**Élu(e.s) référent(e.s) :** Jean-Yves SIGAUD

MOYENS A MOBILISER



**Budget :** Non défini



**Financements identifiés :**



**Moyens humains CCSB :** 70 h/an



OBJECTIFS

Diffusion de l'information locale en faveur de la transition écologique. Accélération de la transition écologique.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de communications réalisées, support réalisé



TEMPORALITÉ

2024-26 : objectif 2 porteurs/an

A renouveler si l'expérimentation est positive

## 9. GLOSSAIRE

ADEME : Agence de la transition écologique

ABF : Architectes des Bâtiments de France

ALTE : Agence Locale de la Transition Energétique

Anah : Agence nationale de l'habitat

AtmoSud : L'observatoire de la qualité de l'air en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (<https://www.atmosud.org/>)

ASA : Association Syndicale Autorisée d'irrigation, dont l'objet est d'entretenir les ouvrages situés sur chacuns des périmètres afin d'amener l'eau aux propriétés.

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CCSB : Communauté de communes du Sisteronais-Buëch

CD 04 - 05 : Conseil Départemental des Hautes Alpes – Alpes de Haute-Provence

CEDER : Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables (Nyons)

CEN PACA : Conservatoire des Espaces Naturels en Région Provence Alpes Côte-d'Azur

CLE : Commission Locale de l'Eau

CLER : Réseau pour la transition énergétique (<https://cler.org/>)

CoFor : Association des Communes Forestières

DDT : Direction Départementale des Territoire

EHPAD : Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EnR : Énergie Renouvelable

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

France Rénov' : Service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'État avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

GES : Gaz à effet de Serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Loi AGECE : Loi relative à la lutte contre le Gaspillage et à l'Économie Circulaire

Loi APER : Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables

LEADER : « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale ». Soutien des fonds européens sur le développement rural

LTECV : Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte

OFB : Office Français de la Biodiversité

OPAH : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

PGRE : Plan de Gestion de la Ressource en Eau

PGSZH : Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides

PNR Bp : Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Réseau AEP : Réseau d'Eau Potable

SARE : Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique

Séquestration C : Séquestration du Carbone

SLIME : Service Local d'Intervention à la Maîtrise des Energies

SMAVD : Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance

SMEA : Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues

SMIGIBA : Syndicat Mixte de Gestion Intercommunale du Buëch et de ses Affluents

teq CO<sub>2</sub> : tonne d'équivalent CO<sub>2</sub>